

IAMGOLD PUBLIE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE 2022

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 16 février 2023 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2022. Les résultats préliminaires d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été publiés le 17 janvier 2023.

FAITS SAILLANTS :

Exploitations

- La production d'or attribuable a atteint 185 000 onces au quatrième trimestre et 713 000 onces pour l'exercice, soit une production supérieure à la fourchette des prévisions révisées entre 650 000 à 705 000 onces.
- Le coût des ventes par once vendue au quatrième trimestre totalisait 1 130 \$, les coûts décaissés¹ par once vendue s'élevaient à 1 173 \$ et les coûts de maintien tout inclus¹ (« CMTI ») par once vendue à 1 672 \$. Les coûts décaissés¹ par once vendue de 1 109 \$ pour l'exercice étaient conformes aux prévisions révisées entre 1 100 \$ et 1 130 \$ par once vendue, soit au bas de la fourchette ; les CMTI par once vendue de 1 581 \$ pour l'exercice 2022, étaient inférieurs à la fourchette des prévisions révisées établies entre 1 600 \$ et 1 650 \$ par once vendue.
- La production d'or attribuable liée aux activités poursuivies, excluant Rosebel, totalisait 116 000 onces au quatrième trimestre et 499 000 onces pour l'exercice. Le coût des ventes par once vendue au quatrième trimestre atteignait 1 157 \$ (1 041 \$ en 2022), les coûts décaissés¹ par once vendue au quatrième trimestre totalisaient 1 226 \$ (1 052 \$ en 2022) et les CMTI par once vendue au quatrième trimestre s'établissaient à 1 741 \$ (1 508 \$ en 2022), sur une même base.

Résultats financiers

- Le profit net (perte nette) et la perte nette ajustée par action attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ se chiffraient respectivement à (0,01) \$ et à (0,02) \$ au quatrième trimestre et le profit net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ s'élevait à (0,12) \$ et à (0,07) \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation s'élevait à 12,3 millions \$ au quatrième trimestre et à 257,6 millions \$ pour l'exercice. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants, s'élevait à 36,2 millions \$ au quatrième trimestre et à 298,2 millions \$ pour l'exercice.
- Le résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »)¹ lié aux activités poursuivies atteignait 57,8 millions \$ au quatrième trimestre (292,3 millions \$ en 2022) et le BAIIA ajusté¹ lié aux activités poursuivies se chiffrait à 38,9 millions \$ au quatrième trimestre (313,4 millions \$ en 2022).
- Les flux de trésorerie disponibles¹ provenant des sites d'exploitation¹ liées aux activités poursuivies affichaient un montant négatif de 21,9 millions \$ au quatrième trimestre (167,2 millions \$ en 2022) et les flux de trésorerie générés par toutes les exploitations s'établissaient à 0,2 million \$ au quatrième trimestre (187,6 millions \$ en 2022).
- La trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies atteignaient 407,8 millions \$ et les liquidités¹ s'élevaient à 434,4 millions \$ au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2022, les actifs détenus en vue de la vente et les activités abandonnées comprenaient 40,8 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie.

Côté Gold

- Au 31 décembre 2022, on estimait que le projet Côté Gold était réalisé à environ 73 %.
- L'estimation des coûts d'achèvement de la construction et des besoins en financement attribuables à la Société en 2023 se chiffre entre 800 et 875 millions \$, en supposant un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32. Il est prévu que Sumitomo financera environ 340 millions \$ des besoins en financement de 2023 conformément à la convention de coentreprise Côté Gold modifiée (la « convention modifiée ») et IAMGOLD entre 460 millions \$ et 535 millions \$ en 2023.
- La Société croit que le produit global de la vente de sa participation dans la mine Rosebel et le produit anticipé de la vente des actifs Bambouk, ainsi que les fonds qui seront versés par Sumitomo en vertu de la convention modifiée lui procureront le complément de fonds prévisionnels nécessaires pour achever la construction du projet Côté Gold conformément au calendrier et aux estimations actuels.
- Le 2 février 2023, la Société a annoncé des résultats d'analyse supplémentaires provenant du programme de forage au diamant en cours dans la zone Gosselin qui démontrent le potentiel d'expansion anticipé, en particulier au sud et sous les limites interprétées du modèle de la ressource du gisement.

Siège social

- Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé la conclusion d'une entente avec Sumitomo Metal Mining Co., Ltd. et SMM Gold Cote Inc. (« Sumitomo » ou « SMM ») qui modifie la convention de coentreprise Côté Gold. À compter de janvier 2023, Sumitomo couvrira certains montants qu'IAMGOLD devait payer dans le cadre du financement du projet Côté Gold qui, au total, devrait représenter environ 340 millions \$ en 2023. En contrepartie du financement de ces sommes par Sumitomo, la Société transférera progressivement au total, une participation approximative de 10 % dans Côté Gold à SMM (la « participation transférée ») au moment où SMM effectuera ces paiements, sous réserve du droit d'IAMGOLD de racheter la participation transférée, à l'une des sept dates prévues conformément aux modalités de la convention modifiée afin de rétablir sa participation à 70 % dans le projet Côté Gold. Après l'exercice terminé le 31 décembre 2022, SMM a financé une somme de 126,4 millions \$ en vertu de l'accord de financement réduisant ainsi de 5,0 % la participation de la Société dans le projet Côté Gold pour se situer à 65,0 %.
- Le 20 décembre 2022, la Société a annoncé la conclusion d'ententes définitives avec Managem S.A. (CAS : MNG) (« Managem ») visant la vente, moyennant une contrepartie totale de 282 millions \$, de la participation de la Société dans ses projets d'exploration et de mise en valeur au Sénégal, au Mali et en Guinée.
- Le 31 janvier 2023, la Société a finalisé la vente de sa participation dans la mine Rosebel à Zijin Mining Group Co. Ltd. qui avait été annoncée le 18 octobre 2022. Le 31 janvier 2023, à la clôture de la transaction, la Société a reçu un produit net de 371,5 millions \$, constitué du produit de la vente de 360,0 millions \$, majoré de 15,0 millions \$ en liquidités détenues par Rosebel au 31 janvier 2023, déduction faite d'un ajustement préliminaire de 3,5 millions \$ du fonds de roulement. La Société devrait recevoir environ 24,8 millions \$ d'ici le 31 mars 2023, soit le solde de la trésorerie détenue par Rosebel au 31 janvier 2023, sous réserve des derniers ajustements du fonds de roulement.

Perspectives

- La production d'or attribuable en 2023, qui exclut celle de Rosebel, devrait se situer entre 410 000 et 470 000 onces, et comprendra la production d'or attribuable prévue à Essakane établie entre 340 000 et 380 000 onces et la production d'or prévue de Westwood qui devrait se situer entre 70 000 et 90 000 onces.
- Les coûts décaissés¹ devraient se situer entre 1 125 \$ et 1 175 \$ par once vendue et les CMTI¹ par once vendue devraient se situer entre 1 625 \$ et 1 700 \$. L'estimation tient compte de la flambée des prix de certains consommables comme celle survenue au second semestre de 2022. Au premier semestre de 2023, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue devraient se situer dans la fourchette supérieure des prévisions annuelles, voire la dépasser, en raison de la baisse de la production d'or et du volume des ventes, en plus d'un accroissement des activités de découverte conformément aux plans miniers, comparativement au second semestre de l'exercice.

« IAMGOLD émerge avec succès d'une période de transformation importante qui a pris place pendant l'exercice précédent. Ce succès est attribuable au dévouement et à la résilience de son personnel à tous les niveaux de la Société, lequel a prouvé sa détermination à travailler de façon sécuritaire et responsable en vue de concrétiser une vision commune de

création de valeur supérieure pour nos parties prenantes en misant sur une exploitation minière responsable », a déclaré Maryse Bélanger, présidente du conseil d'administration et présidente et chef de la direction par intérim d'IAMGOLD. « Du point de vue de l'exploitation, la Société affiche un dernier trimestre solide et termine l'exercice sur une note positive en réalisant une production dépassant le haut de la fourchette des prévisions révisées. Nos équipes de construction à Côté Gold ont poursuivi l'avancement du projet. Ainsi, les activités essentielles du projet se déroulent à l'intérieur de l'usine pendant l'hiver, tandis que le déploiement des systèmes autonomes de transport et de forage s'accélère afin que le projet soit en bonne position pour le début de la production l'an prochain. Sur le plan financier, la Société a terminé l'exercice dans une position nettement plus solide grâce à l'annonce de transactions stratégiques importantes, sans oublier la convention modifiée conclue avec son partenaire Sumitomo Metal Mining. »

« Pour ce qui est de l'avenir, 2023 sera une année charnière pour la Société, axée sur la poursuite des activités à Côté Gold. Nous demeurons sur la bonne voie en prévision de l'entrée en production au début de l'an prochain et nous sommes impatients de présenter ce qui sera la troisième mine d'or en importance au Canada en termes de production. En 2022, l'industrie a dû faire face à d'importantes pressions inflationnistes et cette année encore, il sera important de se concentrer sur les questions de sécurité, de productivité et d'efficacité dans toutes nos activités. À Essakane, après le rendement record enregistré l'an dernier, nous effectuerons d'autres travaux de découverte au premier semestre de l'exercice afin que la mine puisse réaliser une production supérieure au second semestre. À Westwood, nous nous attendons à une progression continue du développement souterrain, qui donnera accès à des zones à plus forte teneur au second semestre de l'exercice. »

RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Les tableaux suivants résument certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trois mois terminés les 31 décembre 2022 (4^e t. 2022) et 31 décembre 2021 (4^e t. 2021) et également pour les douze mois terminés les 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que certaines mesures de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, au 31 décembre 2021.

	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Importantes statistiques d'exploitation				
Production aurifère – attribuable (milliers d'onces)				
- Essakane	98	98	432	412
- Westwood	18	13	67	35
Total des activités poursuivies	116	111	499	447
- Rosebel	69	42	214	154
Production d'or totale – attribuable (milliers d'onces)	185	153	713	601
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)				
Essakane	97	93	440	408
- Westwood	18	12	66	34
Total des activités poursuivies	115	105	506	442
- Rosebel	68	47	215	148
Ventes d'or totales – attribuables (milliers d'onces)	183	152	721	590
Coût des ventes ¹ (\$/once vendue) – attribuable				
- Essakane	958 \$	1 333 \$	882 \$	1 042 \$
- Westwood	2 230	2 335	2 093	2 252
Total des activités poursuivies	1 157 \$	1 451 \$	1 041 \$	1 135 \$
- Rosebel	1 085	1 922	1 269	1 674
Coût des ventes ¹ total (\$/once vendue) – attribuable	1 130 \$	1 597 \$	1 109 \$	1 270 \$
Coûts décaissés ² (\$/once vendue) – attribuables				
Essakane	1 043 \$	912 \$	899 \$	945 \$
- Westwood	2 210	2 325	2 068	2 240
Total des activités poursuivies	1 226 \$	1 079 \$	1 052 \$	1 045 \$
- Rosebel	1 083	1 514	1 243	1 545
Total des coûts décaissés ² (\$/once vendue) – attribuables	1 173 \$	1 213 \$	1 109 \$	1 170 \$
CMTI ² (\$/once vendue) – attribuables				
- Essakane	1 456 \$	1 150 \$	1 234 \$	1 074 \$
- Westwood	2 639	2 775	2 568	2 600
Total des activités poursuivies	1 741 \$	1 410 \$	1 508 \$	1 281 \$
- Rosebel	1 554	1 824	1 753	1 859
Total des CMTI ² (\$/once vendue) – attribuables	1 672 \$	1 537 \$	1 581 \$	1 426 \$
Prix moyen réalisé de l'or (\$ /once)				
- Activités poursuivies	1 639 \$	1 794 \$	1 721 \$	1 793 \$
- Activités abandonnées	1 725	1 795	1 793	1 777
Prix moyen réalisé de l'or total (\$ /once)	1 670 \$	1 794 \$	1 741 \$	1 790 \$
Marge sur l'or (\$/oz) provenant des	413 \$	715 \$	669 \$	748 \$

1. Dans le présent communiqué de presse, le coût des ventes, hormis l'amortissement, est présenté dans la note sur le coût des ventes dans les états financiers annuels consolidés.
2. Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Résultats financiers (millions \$, sauf indication contraire)				
Produits	207,2 \$	206,4 \$	958,8 \$	875,5 \$
Profit brut	20,0 \$	(42,7)\$	147,9 \$	62,2 \$
BAIIA ¹	105,4 \$	(193,4)\$	300,4 \$	27,1 \$
- Activités poursuivies	57,8 \$	16,7 \$	292,3 \$	216,6 \$
- Activités abandonnées	47,6 \$	(210,1)\$	8,1 \$	(189,5)\$
BAIIA ajusté ¹	83,6 \$	90,0 \$	434,0 \$	355,7 \$
- Activités poursuivies	48,9 \$	74,3 \$	313,4 \$	307,0 \$
- Activités abandonnées	44,7 \$	15,7 \$	120,6 \$	48,7 \$
Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	24,0 \$	(194,1)\$	(70,1)\$	(254,4)\$
- Activités poursuivies	(3,8)\$	(51,9)\$	(55,5)\$	(95,8)\$
- Activités abandonnées	27,8 \$	(142,2)\$	(14,6)\$	(158,6)\$
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	16,6 \$	44,3 \$	22,7 \$	26,8 \$
- Activités poursuivies	(9,0)\$	36,3 \$	(35,6)\$	25,0 \$
- Activités abandonnées	25,6 \$	8,0 \$	58,3 \$	1,8 \$
Profit net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres	(0,01) \$	(0,11) \$	(0,12) \$	(0,20) \$
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	(0,02) \$	0,08 \$	(0,07)\$	0,05 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹ – activités poursuivies	36,2 \$	63,3 \$	298,2 \$	256, \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	67,8 \$	67,5 \$	408,7 \$	285,0 \$
- Activités poursuivies	12,3 \$	52,7 \$	257,6 \$	257,7 \$
- Activités abandonnées	54,5 \$	14,8 \$	151,1 \$	27,2 \$
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ¹	0,2 \$	10,8 \$	187,6 \$	128,3 \$
- Activités poursuivies	(21,9)\$	26,5 \$	167,2 \$	199,6 \$
- Activités abandonnées	22,1 \$	(15,7)\$	20,4 \$	(71,3)\$
Coûts en immobilisations ^{1,2, 3} – maintien	50,6 \$	28,1 \$	190,4 \$	63,2 \$
Coûts en immobilisations ³ – expansion	137,6 \$	173,0 \$	554,2 \$	463,9 \$
	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Situation financière (millions \$ liés aux activités poursuivies)				
Trésorerie, et équivalents de trésorerie et placements à court terme	407,8 \$	552,5 \$	407,8 \$	552,5 \$
Dette à long terme	918,7 \$	464,4 \$	918,7 \$	464,4 \$
Trésorerie (dette) nette ³	(605,6) \$	16,3 \$	(605,6) \$	16,3 \$
Facilité de crédit disponible	26,6 \$	498,3 \$	26,6 \$	498,3 \$

1. Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.
2. Dans le présent communiqué, les coûts en immobilisations représentent les coûts en trésorerie des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation.
3. Depuis 2022, une proportion accrue des frais de découverte est classée dans les coûts en immobilisations de maintien et non pas dans les coûts en immobilisations d'expansion en raison des secteurs particuliers dans lesquels l'extraction est prévue et à l'étape à laquelle est rendu le plan minier à long terme conformément aux directives du World Gold Council. Voir la section des « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous.

Résultats d'exploitation - activités poursuivies

Veillez prendre note que tous les chiffres ci-dessous tiennent compte des activités poursuivies et excluent Rosebel.

La production d'or attribuable au quatrième trimestre s'élevait à 116 000 onces, soit une hausse de 5 000 onces ou de 5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'accroissement de la production à Westwood attribuable à l'augmentation du débit et des teneurs à l'usine. La production d'or attribuable de l'exercice 2022 atteignait 499 000 onces, soit une hausse de 52 000 onces ou de 12 % par rapport à l'exercice précédent attribuable à une augmentation de la production à Westwood (32 000 onces) occasionnée par l'intensification des activités souterraines comparativement à celle au premier semestre de 2021, tandis que les activités souterraines ont continué de s'intensifier, alors qu'elle était en mode surveillance et maintien et de la production à Essakane (20 000 onces) attribuable à une teneur plus élevée et à une meilleure récupération, qui ont été partiellement contrebalancées par un débit plus faible.

Les ventes d'or attribuables au quatrième trimestre se sont établies à 115 000 onces, en hausse de 10 000 onces ou de 10 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse de la production à Westwood (6 000 onces) et du moment des ventes à Essakane (4 000 onces). Les ventes d'or attribuables à l'exercice 2022 s'élevaient à 506 000 onces, en hausse de 64 000 onces ou de 14 %, en raison de la hausse de la production et du moment des ventes à Essakane (32 000 onces) et de la hausse de la production à Westwood (32 000 onces). Le prix moyen réalisé de l'or au quatrième trimestre et à l'exercice 2022 s'est chiffré respectivement à 1 639 \$ par once et à 1 721 \$ par once, qui tenait compte des livraisons d'or mensuelles effectuées de 12 500 onces à 1 500 \$ par once, comme l'exige l'accord de paiement anticipé de 2019. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a livré 150 000 onces dans le cadre de l'accord de paiement anticipé de 2019 et a reçu un paiement en trésorerie de 30,0 millions \$ relativement au tunnel.

Le coût des ventes (exception faite de l'amortissement) par once vendue au quatrième trimestre s'est établi à 1 157 \$, soit une baisse de 294 \$ ou de 20 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des ajustements de la VNR d'Essakane de 441 \$ par once vendue en 2021 et de l'accroissement des ventes d'or, partiellement contrebalancés par la hausse des coûts de production au quatrième trimestre de 2022. Le coût des ventes tient compte de l'incidence favorable des gains réalisés sur les dérivés de 24 \$ par once vendue (gains de 24 \$ par once au quatrième trimestre de 2021). Le coût des ventes (exception faite de l'amortissement) par once vendue pour l'exercice 2022 a totalisé 1 041 \$, soit une diminution de 94 \$ ou de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison du rajustement de la VNR d'Essakane de 100 \$ et de la hausse des ventes d'or, qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des coûts de production en 2022.

Les coûts décaissés par once vendue au quatrième trimestre se sont chiffrés à 1 226 \$, en hausse de 147 \$ par once ou de 14 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse des coûts de production, qui a été contrebalancée par l'accroissement des ventes. Les coûts décaissés par once vendue pour l'exercice de 2022 se sont chiffrés à 1 052 \$ et correspondaient à ceux de l'exercice précédent, puisque la hausse des coûts de production a été contrebalancée par l'augmentation des ventes d'or. Au quatrième trimestre, les CMTI par once vendue au quatrième trimestre ont atteint 1 741 \$, soit une hausse de 331 \$ par once ou de 23 % par rapport à la période de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts de production et des coûts en immobilisations qui seront partiellement contrebalancés par les ventes d'or supérieures. Les coûts décaissés par once vendue pour l'exercice 2022 \$ se sont chiffrés à 1 508 \$, soit une hausse de 227 \$ ou de 18 % par rapport à l'exercice précédent, en raison notamment des coûts en immobilisations de maintien, principalement à Essakane.

Santé et sécurité

IAMGOLD est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »), notamment par son engagement Zéro

Incident®, dans tous les aspects de ses activités, en mettant particulièrement l'accent sur le respect de l'environnement naturel, l'établissement de forts partenariats communautaires et accordant la priorité à la santé et à la sécurité du personnel de la Société.

La santé et la sécurité sont au cœur de la quête sans relâche de la vision Zéro Incident® de la Société. Un membre du personnel a malheureusement perdu la vie en novembre au Burkina Faso à la suite de blessures subies lors d'un accident hors site. Un examen approfondi a été mené afin de mettre en place des améliorations visant à prévenir pour qu'une situation semblable ne reproduise plus et à respecter le principe Zéro incident®. Jusqu'à maintenant, le projet Côté Gold a dépassé les 8,3 millions d'heures sans blessure occasionnant une perte de temps. Le taux de fréquence JART (taux de fréquence des jours d'absence, restrictions et transferts) se chiffrait à 0,31 à la fin de 2022, soit sous la cible annuelle globale de 0,42, mais affiche une tendance à la hausse depuis octobre 2022. Le taux de fréquence TIE (total des incidents enregistrables) s'élevait à 0,76 à la fin de 2022 (comparativement à 0,76 à la fin de 2021), soit au-dessus de la cible annuelle globale de 0,73.

Résultats financiers

Au quatrième trimestre, les produits liés aux activités poursuivies dégagés de la vente de 126 000 onces d'or (115 000 onces sur une base attribuable) à un prix moyen réalisé de l'or de 1 639 \$ par once s'élevaient à 207,2 millions \$ et pour l'exercice, les produits de la vente de 555 000 onces d'or (506 000 onces sur une base attribuable) à un prix moyen réalisé de l'or de 1 721 \$ par once se sont élevés à 958,8 millions \$.

Le profit net (perte nette) et la perte nette ajustée par action attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ se chiffraient respectivement à (0,01) \$ et à (0,02) \$ au quatrième trimestre et le profit net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ s'élevait à (0,12) \$ et à (0,07) \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation s'élevait à 12,3 millions \$ au quatrième trimestre et à 257,6 millions \$ pour l'exercice. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des empilements de minerai non courants, s'élevait à 36,2 millions \$ au quatrième trimestre et à 298,2 millions \$ pour l'exercice.

Le résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »)¹ lié aux activités poursuivies s'est élevé à 57,8 millions \$ au quatrième trimestre et à 292,3 millions \$ pour l'exercice, et le BAIIA ajusté¹ s'est chiffré à 38,9 millions \$ au quatrième trimestre et à 313,4 millions \$ pour l'exercice.

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation¹ liés aux activités poursuivies ont affiché un montant négatif de 21,9 millions \$ au quatrième trimestre et un montant positif de 167,2 millions \$ pour l'exercice. Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation liés à l'ensemble des activités se sont élevés à 0,2 million \$ au quatrième trimestre et à 187,6 millions \$ pour l'exercice.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au quatrième trimestre de 2022 ont atteint 66,8 millions \$ et comprenaient des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 12,3 millions \$ liés aux activités poursuivies et de 54,5 millions \$ provenant des activités abandonnées. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies a diminué de 40,4 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du résultat en trésorerie de 35,6 millions \$ et des variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 13,3 millions \$, partiellement contrebalancés par le produit net généré par les accords de paiement anticipé de 2022 de 10,3 millions \$. Pour l'exercice 2022, les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont établis à 408,7 millions \$ et comprenait des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 257,6 millions \$ liés aux activités poursuivies et de 151,1 millions \$ liés aux activités abandonnées.

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement au quatrième trimestre de 2022 a atteint 233,3 millions \$ et comprenait la trésorerie utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités poursuivies et aux activités abandonnées de 205,4 millions \$ et de 27,9 millions \$ respectivement. Par rapport au quatrième trimestre de 2021, la trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités poursuivies a diminué de 28,3 millions \$, en raison principalement de la baisse des coûts d'immobilisations corporelles de 13,4 millions \$ et du produit de l'aliénation de

placements dans des fonds d'obligations et des titres négociables totalisant 13,3 millions \$. La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement pour l'exercice 2022 a atteint 891,9 millions \$ et comprenait la trésorerie utilisée dans les investissements liée aux activités poursuivies et aux activités abandonnées de 761,2 millions \$ et de 130,7 millions \$. La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement de l'exercice 2022 a augmenté de 234,2 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'un accroissement de 217,5 millions \$ des coûts en immobilisations relatifs à la construction de Côté Gold, d'une augmentation de la trésorerie soumise à restrictions de 10 millions \$ et d'une augmentation des coûts d'emprunt de 8,6 millions \$, partiellement contrebalancées par le produit 38,0 millions \$ sur l'aliénation de placements dans des titres négociables et de fonds d'obligations de 38,0 millions \$. Les activités d'investissement de l'exercice précédent comprenaient également le produit de la vente de redevances non stratégiques de 45,9 millions \$.

La trésorerie nette générée (utilisée) par les activités de financement au quatrième trimestre de 2022 se chiffrait à 64,2 millions \$ et comprenait la trésorerie générée par les activités de financement liées aux activités poursuivies de 68,6 millions \$ et aux activités abandonnées de (4,4) millions \$. Par rapport au quatrième trimestre de 2021, la trésorerie nette générée par les activités de financement liées aux activités poursuivies a augmenté de 66,1 millions \$, principalement en raison des montants tirés de la facilité de crédit de 75,0 millions \$. Pour l'exercice 2022, la trésorerie nette générée par les activités de financement a totalisé 404,0 millions \$ et comprenait la trésorerie nette générée par les activités de financement liées aux activités poursuivies et aux activités abandonnées de 420,9 millions \$ et de (16,9) millions \$. La trésorerie nette générée par les activités de financement liées aux activités poursuivies a augmenté de 443,7 millions \$ par rapport à la période précédente essentiellement en raison des montants tirés sur la facilité de crédit de 455,0 millions \$ et des prêts pour équipement de 6,0 millions \$ qui ont été en partie contrebalancés par une augmentation des dividendes versés au titre de la participation ne donnant pas le contrôle de 13,4 millions \$.

Liquidités et ressources en capital

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies de la Société s'établissaient à 407,8 millions \$ et la dette nette s'élevait à 605,6 millions \$. Environ 26,6 millions \$ étaient disponibles en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie de la Société (la « facilité de crédit »), portant ainsi les liquidités disponibles¹ au 31 décembre 2022 à environ 434 millions \$. Au 31 décembre 2022, les actifs détenus en vue de la vente comprenaient 40,8 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, et de ce montant 38,5 millions \$ étaient détenus à Rosebel, pour un total en trésorerie et équivalents de trésorerie de 448,6 millions \$. À la conclusion de la vente de Rosebel, la Société a reçu 15 millions \$ du solde de la trésorerie de Rosebel totalisant 39,8 millions \$ au 31 janvier 2023 et recevra, d'ici la fin de mars 2023, le solde résiduel d'ici la fin mars 2023. La trésorerie soumise à restrictions pour assumer les obligations liées aux coûts de la fermeture environnementale d'Essakane, de Doyon et du projet Côté Gold totalisait 56,3 millions \$.

La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance trois mois de dépenses futures. Au cours du troisième trimestre, cette exigence a été modifiée et est passée de trois à deux mois. La Société utilise des dividendes et des prêts intragroupe pour rapatrier les fonds provenant de ses activités d'exploitation. Le moment du versement de ces dividendes pourrait avoir une incidence sur le moment et le montant du financement nécessaire, y compris les prélèvements de la Société sur sa facilité de crédit. Au 31 décembre 2022, Côté Gold et Essakane détenaient 236,4 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie. La trésorerie servira à couvrir les dépenses de Côté Gold et la trésorerie excédentaire à Essakane qui est rapatriée au moyen de paiements de dividendes correspondant à la part de 90 % de la Société, déduction faite de l'impôt sur les dividendes. En 2022, la Société a financé sa portion des fonds de la coentreprise Côté Gold à même la trésorerie générée par ses activités d'exploitation et en prélevant des sommes sur sa facilité de crédit.

Le tableau suivant résume les éléments de la dette à long terme de la Société.

(millions \$)	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Facilité de crédit	455,0 \$	— \$	— \$
Billets de premier rang de 5,75 %	447,6	445,7	438,6
Prêts sur équipement	16,1	18,7	28,0
	918,7 \$	464,4 \$	466,6 \$

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location liés aux activités poursuivies de 73,8 millions \$ au 31 décembre 2022 (11,4 millions \$ au

Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit de 500 millions \$ qui a été conclue en décembre 2017 et modifiée en février 2021, principalement pour reporter la date d'échéance du 31 janvier 2023 au 31 janvier 2025, des 490 millions \$ de crédit disponible. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a prélevé 455 millions \$ sur la facilité de crédit. Au 31 décembre 2022, la Société disposait de lettres de crédit correspondant à 18,4 millions \$ aux termes de la facilité de crédit pour garantir certaines obligations environnementales. La tranche restante de la facilité de crédit s'élevait à 26,6 millions \$, après l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a émis une lettre de crédit totalisant 10,8 millions \$ dans le cadre de la facilité de crédit pour garantir certaines indemnités environnementales. Le 31 janvier 2023, la Société a remboursé 9,1 millions \$ sur la facilité de crédit et a réduit le crédit disponible à 490 millions \$.

La facilité de crédit prévoit une marge à un taux d'intérêt supérieur au taux interbancaire offert à Londres, au taux des acceptations bancaires ou au taux privilégié qui varient, ainsi que les frais connexes, selon le ratio de la dette nette totale sur le BAIIA de la Société. La facilité de crédit est garantie par certains actifs corporels et certaines filiales de la Société ainsi que par le nantissement des actions de certaines filiales de la Société. Les principales modalités de la facilité de crédit comprennent des restrictions de financement supplémentaire par emprunt, des restrictions applicables aux distributions et des clauses restrictives financières, y compris la dette nette par rapport au BAIIA et la couverture de l'intérêt. La Société a adopté une modification parallèlement à l'entente définitive conclue visant la vente de sa participation dans la mine Rosebel selon laquelle les prêteurs de la facilité de crédit consentent à la libération de la garantie relative à la mine Rosebel à la clôture de la transaction. Cette modification stipule que les produits de la vente doivent servir à financer le projet Côté Gold à quelques exceptions près. La Société a convenu d'une autre modification pour obtenir le consentement de modifier la convention de coentreprise dans le cadre de l'entente de financement avec SMM. Après le 31 décembre 2022, la Société a obtenu le consentement pour la vente des actifs Bambouk.

PERSPECTIVES

Liquidités

Le solde du financement nécessaire attribuable à la Société pour achever la construction du projet Côté Gold est estimé entre 800 et 875 millions \$ au 1^{er} janvier 2023. SMM financera jusqu'à 340 millions \$ de ce montant au nom de la Société conformément à l'entente de financement conclue avec SMM le 19 décembre 2022 (voir le projet Côté Gold), ce qui obligera la Société à financer environ 460 à 535 millions \$ en 2023.

La transaction avec Zijin Mining Group Co. Ltd. visant la vente de la participation de la Société dans la mine Rosebel a été conclue le 31 janvier 2023, et la Société a reçu une contrepartie en trésorerie totale de 371,5 millions \$ le 31 janvier 2023. La Société devrait recevoir un produit supplémentaire estimé à 24,8 millions \$ d'ici la fin de mars 2023, sous réserve des ajustements du fonds de roulement à la clôture. La Société prévoit conclure la transaction de la vente de sa participation dans les actifs Bambouk au cours des deuxième et troisième trimestres de 2023, moyennant une contrepartie en trésorerie avant impôt de 282 millions \$.

Selon les transactions stratégiques conclues au quatrième trimestre de 2022, les renseignements actuellement disponibles et les conditions du marché en vigueur, qui ont une incidence sur les dépenses du projet et les flux de trésorerie d'exploitation, la Société croit satisfaire aux exigences de financement restantes pour achever la construction du projet Côté Gold en fonction des coûts et du calendrier actuellement prévus et ne s'attend pas à avoir besoin de liquidités supplémentaires en 2023. La Société continue de faire progresser d'autres possibilités de financement pour renforcer sa situation financière, améliorer ses liquidités et diminuer les montants prélevés sur sa facilité de crédit et lui permettre de rétablir sa participation dans le projet Côté Gold à 70 % au moment voulu.

Les résultats financiers de la Société dépendent grandement du cours de l'or et du pétrole, des taux de change, et les variations futures de ces facteurs influenceront par conséquent sur son rendement. La Société comptera sur les flux de trésorerie générés par le projet Côté Gold pour rembourser ses dettes actuelles ou futures ainsi que tout autre emprunt

contracté pour financer le reste des coûts de construction du projet Côté Gold. Les lecteurs sont priés de lire les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » contenus dans la notice annuelle 2021 de la Société, disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ainsi que les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion.

Perspectives de rendement opérationnel

Rendement opérationnel

	Réel en 2022	Prévisions pour l'exercice complet de 2023 ¹
Essakane (milliers d'onces)	432	340 à 380
Westwood (milliers d'onces)	67	70 à 90
Total de la production attribuable (milliers d'onces) ²	499	410 à 470
Coût des ventes ² (\$/once vendue)	1 041	\$ 1 125 \$ à 1 175 \$
Coûts décaissés ^{2,3} (\$/once vendue)	1 052	\$ 1 125 \$ à 1 175 \$
CMTI ^{2,3} (\$/once vendue)	1 508	\$ 1 625 \$ à 1 700 \$
Charge d'amortissement (en millions \$)	240,5	\$ 245 \$ à 255 \$
Impôts sur les résultats ⁴ payés (en millions \$)	67,5	\$ 70 \$ à 80 \$

1. Les prévisions pour l'exercice complet de 2023 ont été établies selon les hypothèses suivantes : un prix moyen réalisé de l'or de 1 650 \$ par once, un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32, un taux de change €/ \$ US de 1,00 et un prix moyen du pétrole brut de 91 \$ le baril.
2. Comprend Essakane, Westwood sur une base attribuable respective de 90 % et 100 %. La production de Westwood comprend environ 10 000 à 15 000 onces provenant de la propriété Fayolle au second semestre de 2023.
3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».
4. Les prévisions relatives à l'impôt sur les résultats payé tiennent compte des activités poursuivies et ne comprennent pas l'obligation fiscale en espèces découlant du processus de vente de Bambouk. Voir « Afrique de l'Ouest – actifs de Bambouk » pour plus de détails.

Prévisions de production

La production d'or attribuable pour 2023, excluant Rosebel, devrait se situer entre 410 000 et 470 000 onces.

La production d'or attribuable à Essakane devrait se situer entre 340 000 et 380 000 onces. Les teneurs devraient se rapprocher des teneurs des réserves. La production au premier semestre de l'exercice devrait être plus faible, puisque l'exploitation sera axée sur les activités de découverte afin d'accéder au minerai dans deux nouvelles phases au cours de l'exercice et en 2024. Au cours du premier semestre de l'exercice, les empilements de minerai à basse teneur serviront à alimenter l'usine et à maintenir le débit.

La production d'or à Westwood devrait se situer entre 70 000 et 90 000 onces. Une proportion croissante de minerai proviendra de la mine souterraine. Les niveaux de production devraient augmenter progressivement au cours de l'exercice, grâce à la progression constante des activités d'exploitation souterraine dans des zones à teneur plus élevée, et les gisements de surface constitueront un apport complémentaire, au besoin. La production tirée de la propriété Fayolle devrait commencer au second semestre de 2023.

Prévisions de coûts

Les coûts décaissés¹ devraient se situer entre 1 125 \$ et 1 175 \$ par once vendue. La hausse des coûts décaissés par once vendue comparativement à ceux des activités poursuivies en 2022 est liée au fait que le rendement attendu à Essakane sera plus près des teneurs de réserves et à l'escalade incessante des prix de certains consommables comme celle survenue au second semestre de 2022. Bien que les prix des principaux consommables, comme le cyanure, la chaux et les corps broyants, devraient correspondre à ceux du second semestre de 2022, et les prix de certains autres consommables, soit le charbon actif, les explosifs et les produits pétroliers subiront encore des pressions en matière de prix en 2023, en raison du déséquilibre continu entre l'offre et la demande mondiales.

Les CMTI devraient se maintenir dans la fourchette de 1 625 \$ à 1 700 \$ par once vendue. La hausse des CMTI par once vendue en 2023 comparativement à ceux des activités poursuivies en 2022 est attribuable aux mêmes facteurs qui influent

sur les coûts décaissés par once ainsi que la hausse des coûts des opérations structurelles par once découlant de la vente de la participation de la Société dans la mine Rosebel.

Les coûts décaissés et les CMTI par once vendue au premier semestre de 2023 devraient se situer dans la limite supérieure de la fourchette des prévisions annuelles ou la dépasser, en raison de la baisse de la production aurifère et du volume de vente, en plus d'une proportion accrue de découverte conformément aux plans miniers, comparativement au second semestre de l'exercice. La Société fait remarquer que des pressions externes constantes sur les coûts pourraient occasionner une hausse des coûts et des coûts en immobilisations.

Coûts en immobilisations¹

Les coûts en immobilisations de maintien¹ de 2023 devraient totaliser environ 195 millions \$ (± 5 %) et seront pour la plupart associés aux frais de découverte incorporés à Essakane et au développement souterrain à Westwood. Les coûts en immobilisations d'expansion¹ de 2023 devraient se situer entre 805 et 880 millions \$ environ et les dépenses engagées à Côté Gold devraient se situer entre 800 et 875 millions \$ environ, selon la participation actuelle de 70 % détenue par IAMGOLD (voir ci-dessus la section Projet Côté Gold). Les autres coûts en immobilisations d'expansion¹ (exception faite de Côté Gold) devraient totaliser environ 5 millions \$ (± 5 %) à Essakane en vue de s'acquitter des engagements relatifs à la réinstallation du village d'Essakane.

(en millions \$)	Réal en 2022			Prévisions pour l'exercice complet de 2023		
	Maintien ²	Expansion	Total	Maintien ²	Expansion	Total
Essakane (± 5 %)	158,8 \$	3,8 \$	162,6 \$	150 \$	5 \$	155 \$
Westwood (± 5 %)	30,3	4,8	35,1	45	—	45
Côté Gold	189,1	8,6	197,7	195	5	200
Siège social	—	531,7	531,7	—	800 à 875	800 à 875
Siege social	1,3	—	1,3	—	—	—
Total ^{3,4,5,6}	190,4 \$	540,3 \$	730,7 \$	195 \$	805 à 880 \$	1 000 à 1 075 \$

1. Sur une base à 100 %, à moins d'indication contraire.

2. Les coûts en immobilisations de maintien comprennent des frais de découverte incorporés (i) de 30,2 millions \$ pour Essakane au quatrième trimestre de 2022, (ii) de 95,9 millions \$ pour Essakane pour l'exercice 2022 et (iii) de 90 millions \$ pour Essakane selon les prévisions de l'exercice complet. Voir les sections « Perspectives » plus loin.

3. Le tableau des perspectives de prospection comprend également 3 millions \$ en coûts de prospection et d'évaluation incorporés.

4. Les coûts d'emprunts incorporés ne sont pas compris.

5. Voir la section « Prévisions de coûts » ci-dessus.

6. Les prévisions de l'exercice complet ne comprennent pas les coûts relatifs aux actifs de Boto détenus en vue de la vente. Voir « Projet Boto – Afrique de l'Ouest » pour de plus amples détails.

Prospection

Les dépenses de prospection de 2023 devraient se chiffrer à environ 18 millions \$, dont 3,0 millions \$ sont affectés au programme de forage de la ressource Gosselin, aux programmes primaires et à proximité des mines.

(en millions \$)	Réal en 2022			Prévisions pour l'exercice complet de 2023 ²		
	Incorporés	Dépensés	Total	Incorporés	Dépensés	Total
Projets de prospection primaire	— \$	25,1 \$	25,1 \$	— \$	13	13
Projets de prospection à proximité	8,1	4,4	12,5	3	2	5
	8,1 \$	29,5 \$	37,6 \$	3	15	18

1. Des 8,1 millions \$ en coûts incorporés et des 4,4 millions \$ en coûts de prospection aux mines imputés aux charges, 2,7 millions \$ et 3,2 millions \$ respectivement sont liés à des actifs détenus en vue de la vente. Les prévisions de l'exercice complet de 2023 des dépenses de prospection aux mines ont également été intégrées au tableau des prévisions des coûts en immobilisations. Voir les « coûts en immobilisations »

2. Les prévisions de l'exercice complet ne comprennent pas les coûts en immobilisations des actifs de Boto détenus en vue de la vente. Voir « Projet Boto – Afrique de l'Ouest » pour de plus amples détails.

EXPLOITATION -

Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 90 %)¹ | Burkina Faso

	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021	2020
Importantes statistiques d'exploitation					
Minerai extrait (milliers de tonnes)	1 691	4 113	12 585	16 015	15 762
Stériles extraits (milliers de tonnes)	8 795	10 903	37 100	44 405	39 479
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	10 486	15 016	49 685	60 420	55 241
Ratio de découverte²	5,2	2,7	2,9	2,8	2,5
Minerai usiné (milliers de tonnes)	2 788	3 292	11 632	12 948	12 439
Teneur à l'usine (g/t)	1,35	1,13	1,44	1,31	1,18
Récupération (%)	89	91	89	84	86
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	108	108	480	457	404
Production aurifère attribuable (milliers d'onces) – 90 %	98	98	432	412	364
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	108	102	489	453	399
Prix moyen réalisé de l'or³ (\$/once)	1 702 \$	1 794 \$	1 804 \$	1 794 \$	1 791 \$
Résultats financiers (millions \$)¹					
Produits⁴	184,1 \$	184,2 \$	883,3 \$	813,9 \$	715,0 \$
Coûts d'exploitation	(103,2)	(84,3)	(395,7)	(387,6)	(364,5)
Redevances	(9,5)	(9,2)	(43,8)	(40,7)	(36,8)
Coûts décaissés³	(112,7)	(93,5) \$	(439,5) \$	(428,3) \$	(401,3)
Autres coûts d'exploitation minière⁵	9,3	(43,1)	8,3	(43,8)	(6,7)
Coût des ventes⁴	(103,4)	(136,6) \$	(431,2) \$	(472,1) \$	(408,0)
Coûts en immobilisations de maintien³,⁶	(42,4)	(22,9)	(158,8)	(51,2)	(37,3)
Autres coûts et ajustements⁷	(11,4)	41,6	(13,2)	36,7	7,6
CMTI³	(157,2)	(117,9) \$	(603,2) \$	(486,6) \$	(437,7) \$
Coûts en immobilisations d'expansion³,⁸	(1,3)	(24,1) \$	(3,8) \$	(84,4) \$	(76,4) \$
Mesures de rendement⁹					
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement¹⁰	958	1 333	882 \$	1 042 \$	1 023 \$
Coûts décaissés³ (\$/once vendue)	1 043	912	899 \$	945 \$	1 007 \$
CMTI³ (\$/once vendue)	1 456 \$	1 150 \$	1 234 \$	1 074 \$	1 098 \$

1. Sur une base à 100 %, à moins d'indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

4. Conformément à la note 36 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Les autres coûts miniers comprennent les ajustements de la VNR des portions à long terme des emplacements de minerai et excluent les crédits de sous-produits.

6. Comprend les frais de découverte incorporés de maintien au quatrième trimestre de 2022 de 30,2 millions \$ (6,7 millions \$ au quatrième trimestre de 2021) et de 95,9 millions \$ en 2022 (7,7 millions \$ en 2021).

7. Les autres coûts et ajustements comprenaient les ajustements de la VNR des portions à long terme des emplacements de minerai, la portion de maintien des paiements du principal des contrats de location, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, ainsi que les coûts d'exploitation des périodes précédentes, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

8. Comprend les frais de découverte incorporés d'expansion de néant au quatrième trimestre de 2022 (21,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2021) et de néant en 2022 (65,0 millions \$ en 2021).

9. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

10. Comprend une réévaluation à la hausse de la VNR hors trésorerie des emplacements de minerai et des stocks de produits finis de 9,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2022 (dépréciation de 45,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2021) et réévaluation de 9,6 millions \$ en 2022 (dépréciation de 45,2 millions \$ en 2021 ; néant en 2020) qui a eu une incidence sur le coût des ventes par once vendue de (89 \$) par once au quatrième trimestre de 2022 (441 \$ par once vendue au quatrième trimestre de 2021) et (20 \$) par once vendue en 2022 (100 \$ par once vendue en 2021 ; néant par once vendue en 2020).

La production d'or annuelle attribuable à Essakane a atteint un record de 432 000 onces (480 000 onces sur une base à 100 %), soit une production supérieure aux prévisions mises à jour de 410 000 à 430 000 onces, car la mine a continué de tirer profit des teneurs plus élevées que prévu. La production d'or annuelle attribuable s'élevait à 98 000 onces et était équivalente à celle de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les activités d'extraction totalisaient 10,5 millions de tonnes au quatrième trimestre et étaient de 30 % inférieures à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, et 49,7 millions de tonnes pour l'exercice, en baisse de 18 % comparativement à l'exercice précédent. Les contraintes inhérentes à la chaîne d'approvisionnement provoquées par la dégradation des conditions de sûreté dans le pays et la région sont à l'origine de la diminution des activités d'extraction sans toutefois entraver la réalisation des activités de découverte et assurer l'accès au minerai nécessaire aux activités d'exploitation prévues en 2023.

Au quatrième trimestre, l'usine a traité 2,8 millions de tonnes de minerai d'une teneur moyenne à l'usine de 1,35 g/t, soit 15 % de moins que celui à la même période de l'exercice précédent. Pour l'exercice, le débit annuel de l'usine a atteint 11,6 millions de tonnes de minerai d'une teneur moyenne de 1,44 g/t accusant une baisse du volume de 10 % par rapport à l'exercice précédent. La réduction observée au cours du trimestre et de l'exercice s'explique principalement par des proportions plus élevées de roche dure usinée et par la plus faible disponibilité de l'usine attribuable aux difficultés liées à l'entretien planifié et à la chaîne d'approvisionnement. La récupération à l'usine de traitement a atteint un taux de récupération de 89 % au quatrième trimestre et pour l'exercice. La progression sur douze mois est attribuable à l'accroissement des teneurs à l'usine, à l'amélioration des pratiques de mélange du minerai et aux améliorations apportées au circuit de récupération gravimétrique, qui ont contribué à contrebalancer la teneur en graphite et en sulfure plus élevée.

Les coûts de production ont augmenté au cours du second semestre en raison de l'inflation, qui a surtout eu une incidence sur certains consommables, les coûts énergétiques et les intrants de carburant et l'incidence des difficultés qui pèsent sur la chaîne de la chaîne d'approvisionnement dans le pays décrites ci-dessous.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, de 103,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2022 a diminué de 33,2 millions \$ ou de 24 % par rapport à la période précédente, en raison de la dépréciation de la VNR de 45,2 millions \$ comptabilisée au quatrième trimestre de 2021, qui a été en partie contrebalancée par la hausse des coûts de production. Le coût des ventes (exception faite de l'amortissement) de 958 \$ par once vendue au cours du trimestre était inférieur de 375 \$ par once, soit une diminution de 28 % comparativement à la période précédente, principalement en raison de la baisse du coût des ventes et de l'accroissement des ventes d'or. Pour l'exercice 2022, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, était de 431,2 millions \$, en baisse de 40,9 millions \$ ou 9 % comparativement à la période précédente, en raison de la dépréciation de la VNR de 45,2 millions \$ comptabilisée à la période précédente qui a été contrebalancée par une augmentation des coûts de production. Le coût des ventes (exception faite de l'amortissement) de 882 \$ par once vendue affichait une diminution de 160 \$ ou de 15 %, principalement en raison de la baisse du coût des ventes et de l'augmentation des ventes d'or.

Les coûts décaissés par once vendue au quatrième trimestre s'élevaient à 1 043 \$, soit une hausse de 131 \$ ou de 14 % par rapport à la période précédente, en raison de l'augmentation des coûts de production, qui a été partiellement annulée par l'augmentation des ventes d'or. Les coûts décaissés par once vendue de l'exercice 2022 de 899 \$ ont diminué de 46 \$ ou de 5 % par rapport à la période précédente, principalement en raison de l'accroissement des ventes d'or qui a été partiellement contrebalancées par l'augmentation des coûts décaissés. Au quatrième trimestre, les CMTI par once vendue de 1 456 \$ ont augmenté de 306 \$ ou de 27 % par rapport à la période de l'exercice précédent, en raison de la hausse des coûts en immobilisations de maintien et des coûts décaissés, qui a été en partie contrebalancée par l'accroissement des ventes d'or. Pour l'exercice 2022, les CMTI par once vendue se chiffraient à 1 234 \$, soit une hausse de 160 \$ ou de 15 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des coûts en immobilisations de maintien et des coûts décaissés, qui a été en partie contrebalancée par l'augmentation des ventes d'or.

Le total des frais de découverte incorporés au quatrième trimestre s'élevait à 30,2 millions \$, soit une hausse de 2,4 millions \$ ou de 9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des coûts d'exploitation minière, qui a été partiellement contrebalancée par la baisse des activités de découverte décrites ci-dessus. Le total des frais de découverte incorporés de 95,9 millions \$ pour l'exercice 2022 a augmenté de 23,2 millions \$ ou de 32 %, en raison de la hausse des coûts d'exploitation minière, qui a été partiellement annulée par la baisse des activités de découverte décrites ci-dessus.

Au quatrième trimestre, les coûts en immobilisations de maintien, exception faite des frais de découverte incorporés, ont totalisé 12,2 millions \$. Les coûts en immobilisations d'expansion au quatrième trimestre se sont chiffrés à 1,3 million \$. Les coûts en immobilisations de maintien de 62,9 millions \$ pour l'exercice 2022, exception faite des frais de découverte incorporés, comprenaient de l'équipement d'usine et mobile de 18,8 millions \$, des pièces de rechange de 16,9 millions \$, des activités de gestion des résidus de 8,0 millions \$, prolongement de la piste d'atterrissage de 5,5 millions \$ et d'autres projets de maintien de 13,7 millions \$. Les coûts en immobilisations d'expansion de 3,8 millions \$ de 2022, comprenaient des projets d'investissement associés à la réinstallation des villages communautaires et à la mise à niveau de l'usine de gestion des résidus.

La Société a achevé l'étude sur l'évaluation de la viabilité du projet de lixiviation en tas à Essakane visant à établir des solutions de rechange pour le traitement des quelque 23 millions de tonnes de minerai à basse teneur dans les empilements. Dans le cadre de l'étude, des rapprochements positifs entre les teneurs ont été observés pendant le traitement à l'usine du minerai à basse teneur des piles de stockage. Selon les résultats des tests, environ 9,8 millions de tonnes de minerai dans les empilements pourraient être traitées de manière économique dans le circuit de charbon en lixiviation (CEL) et par conséquent, la Société ne donnera pas suite au projet de lixiviation en tas. Au cours du premier semestre de 2023, la Société prévoit annoncer, les résultats de l'étude dans un rapport technique mis à jour conforme Règlement 43-101.

La situation sur le plan de la sûreté a continué de se détériorer au Burkina Faso en 2022 et des incidents liés au terrorisme ont eu lieu dans le pays. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activités au site en fonction du contexte de sécurité. La Société continue d'investir dans la sécurité et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et au site minier, avec l'appui du gouvernement. Les problèmes liés à la sécurité continuent d'exercer des pressions sur la chaîne d'approvisionnement nationale et cette intensification pourrait avoir une incidence négative importante sur le rendement opérationnel futur.

Perspectives

La production d'or attribuable à Essakane en 2023 devrait se situer entre 340 000 et 380 000 onces, et les teneurs extraites devraient correspondre davantage aux teneurs des réserves. La production au second semestre devrait être meilleure au second semestre par suite des séquences d'exploitation qui seront réalisées au premier semestre et qui comprendront les activités de découverte nécessaires en vue d'améliorer l'accès à des zones minéralisées au second semestre de l'exercice et en 2024. Le minerai des empilements viendra s'ajouter au minerai provenant de l'exploitation minière au cours du premier semestre afin de soutenir l'alimentation en minerai de l'usine.

Les coûts décaissés et les CMTI par once vendue devraient augmenter en 2023 en raison de la baisse des niveaux de production. Les teneurs à l'usine devraient se rapprocher de celles des réserves. Les pressions sur les coûts d'exploitation devraient persister. Les coûts en immobilisations devraient se chiffrer à 155 millions \$ environ, comparativement à 136 millions \$ en 2022, comportant principalement des frais de découverte incorporés afin d'assurer la réalisation du plan de production de 2024 et de 2025, en supposant que la chaîne d'approvisionnement ne subisse aucune perturbation importante en raison de la situation sécuritaire décrite ci-dessus.

Mine Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada

	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021	2020
Importantes statistiques d'exploitation					
Développement latéral souterrain (mètres)	1 297	397	4 303	946	5 167
Minerai extrait (milliers de tonnes) – sous terre	64	61	241	106	370
Minerai extrait (milliers de tonnes) – autres sources	216	229	836	919	558
Minerai extrait (milliers de tonnes) – total	280	290	1 077	1 025	928
Minerai usiné (milliers de tonnes)	300	254	1 118	965	932
Teneur à l'usine (g/t) – sous terre	4,69	4,60	5,42	4,46	5,44
Teneur à l'usine (g/t) – autres sources	1,22	0,96	1,05	0,85	1,10
Teneur à l'usine (g/t) – totale	1,94	1,83	1,99	1,24	2,83
Récupération (%)	93	90	93	92	94
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	18	13	67	35	79
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	18	12	66	34	81
Prix moyen réalisé de l'or ¹ (\$/once)	1 718 \$	1 788 \$	1 788 \$	1 789 \$	1 771 \$
Résultats financiers (en millions \$)					
Produits ²	31,3 \$	22,2 \$	120,6 \$	61,6 \$	146,2 \$
Coûts décaissés ¹	(39,8) \$	(28,8) \$	(137,5) \$	(76,6) \$	(92,0) \$
Autres coûts d'exploitation minière ³	(0,3)	(0,1)	(1,7)	(0,4)	(3,6)
Coût des ventes ²	(40,1) \$	(28,9) \$	(139,2) \$	(77,0) \$	(95,6) \$
Coûts en immobilisations de maintien ¹	(7,8)	(5,1)	(30,3)	(11,4)	(11,7)
Autres coûts et ajustements ⁴	0,4	(0,3)	(1,3)	(0,5)	2,6
CMTI ¹	(47,5) \$	(34,3) \$	(170,8) \$	(88,9) \$	(104,7) \$
Coûts en immobilisations d'expansion ¹	(2,1) \$	(0,3) \$	(4,8) \$	(2,9) \$	(9,5) \$
Mesures de rendement⁵					
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/oz vendue)	2 230 \$	2 335 \$	2 093 \$	2 252 \$	1 175 \$
Coûts décaissés ¹ (\$/once vendue)	2 210 \$	2 325 \$	2 068 \$	2 240 \$	1 130 \$
CMTI ¹ (\$/once vendue)	2 639 \$	2 775 \$	2 568 \$	2 600 \$	1 286 \$

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

2. Conformément à la note 36 des états financiers consolidés intermédiaires concernant les produits et le coût des ventes. Coût des ventes, déduction faite de la charge d'amortissement.

3. Les autres coûts miniers excluent les crédits de sous-produits.

4. Les autres coûts et ajustements comprennent la portion de maintien des paiements du principal des contrats de location, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

5. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

6. Comprend la dépréciation de la VNR des emplacements de minerai hors trésorerie et des stocks de produits finis de 2,3 millions \$ au quatrième trimestre de 2022 (2,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2021) et 8,4 millions \$ en 2022 (9,9 millions \$ en 2021; néant en 2020) et qui a eu une incidence sur le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, de 125 \$ au quatrième trimestre de 2022 (165 \$ au quatrième trimestre de 2021); et 126 \$ en 2022 (289 \$ en 2021; néant en 2020).

Westwood a réalisé une production d'or de 67 000 onces, soit dans la fourchette des prévisions révisées établies entre 65 000 et 75 000 onces et en hausse de 91 % par rapport à l'exercice précédent. La production d'or de 18 000 onces au quatrième trimestre a augmenté de 5 000 onces ou de 38 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'accroissement de la production est attribuable à l'augmentation des volumes et de la teneur du minerai extrait de la mine souterraine ainsi qu'à la teneur plus élevée du minerai extrait dans la fosse à ciel ouvert Grand Duc.

Au quatrième trimestre, les activités minières ont totalisé 280 000 tonnes, soit des quantités semblables à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les activités minières de l'exercice ont totalisé 1 077 000 tonnes, en hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation des volumes de minerai extrait de la mine souterraine, qui a été partiellement contrebalancée par la baisse des volumes de minerai extrait de la fosse à ciel ouvert Grand Duc.

La production issue de la mine souterraine a augmenté par rapport à celle du premier semestre de 2021 étant donné que la mine souterraine était en mode surveillance et maintien pendant la majeure partie de cette période.

Le développement souterrain au quatrième trimestre affichait le taux de développement le plus élevé de l'exercice qui comprenait 1 297 mètres de développement latéral réalisé, soit trois fois plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, et 4 303 mètres de développement latéral total pour l'exercice. L'intensification des activités de développement a permis d'obtenir l'accès à plusieurs fronts de taille à différents niveaux de la mine, qui procurent une plus grande flexibilité opérationnelle pour l'exploitation simultanée de plusieurs séquences de chantiers afin de soutenir le plan de production de 2023.

Au quatrième trimestre, le débit de l'usine de 300 000 tonnes de minerai d'une teneur moyenne à l'usine de 1,94 g/t extrait sous terre et de la fosse à ciel ouvert était de 18 % supérieur à celui de la même période de l'exercice précédent. Pour l'exercice, le débit de l'usine a atteint 1 118 000 tonnes, d'une teneur moyenne de 1,99 g/t, en hausse de 16 % par rapport à l'exercice précédent. L'accroissement du débit est attribuable à l'amélioration de la disponibilité de l'usine par suite de la bonne exécution des stratégies d'entretien et de la gestion des substances hautement abrasives provenant de Grand Duc.

La convention collective avec le syndicat de Westwood a été renouvelée en décembre.

Les coûts d'exploitation minière étaient plus élevés en 2022, car une proportion accrue du minerai provenait de la mine souterraine à des coûts unitaires supérieurs qui tiennent compte de l'augmentation graduelle de la production après la reprise des activités souterraines en juin 2021.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, au quatrième trimestre de 2022 a atteint 40,1 millions \$, soit une augmentation de 11,2 millions \$ ou 39 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des coûts d'exploitation minière. Au quatrième trimestre, le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, de 2 230 \$ a diminué de 105 \$ ou 4 %, principalement en raison de l'augmentation des ventes d'or, qui a été en partie contrebalancée par la hausse des coûts d'exploitation minière. Pour l'exercice 2022, le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, de 139,2 millions \$ augmenté de 62,2 millions \$ ou 81 % par rapport au coût de l'exercice précédent, en raison de la hausse des coûts d'exploitation minière. Pour l'exercice 2022, le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, de 2 093 \$ a diminué de 159 \$ ou 7 %, essentiellement en raison de l'augmentation des ventes d'or, qui a été en partie contrebalancée par la hausse des coûts d'exploitation minière.

Les coûts décaissés par once vendue au quatrième trimestre, de 2 210 \$, ont diminué de 115 \$ ou de 5 % principalement en raison de l'augmentation des ventes d'or, qui a été partiellement annulée par la hausse des coûts d'exploitation minière. Au quatrième trimestre, les CMTI par once vendue de 2 639 \$ ont diminué de 136 \$ ou de 5 %, principalement en raison de l'augmentation des ventes d'or, qui a été partiellement annulée par la hausse des coûts décaissés et des coûts en immobilisations de maintien. Pour l'exercice 2022, les coûts décaissés par once vendue de 2 068 \$ ont diminué de 172 \$ ou de 8 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des ventes d'or supérieures qui ont été en partie contrebalancées par des coûts d'exploitation plus élevés. Les CMTI par once vendue de l'exercice 2022 totalisant 2 568 \$ ont diminué de 32 \$ ou de 1 % principalement en raison des ventes d'or supérieures attribuables qui ont été partiellement annulées par la hausse des coûts décaissés et des coûts en immobilisations de maintien.

Les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion au quatrième trimestre ont respectivement atteint 7,8 millions \$ et 2,1 millions \$. Les coûts en immobilisations de maintien de 30,3 millions \$ de l'exercice 2022 comprenaient 24,4 millions \$ en développement souterrain et en forage au diamant, et 5,9 millions \$ en autres projets de maintien. Les coûts en immobilisations d'expansion de 4,8 millions \$ pour l'exercice 2022 étaient principalement liés à l'avancement des activités à la propriété Fayolle et à l'agrandissement de la fosse à ciel ouvert Grand Duc.

Perspectives

La production d'or à Westwood devrait se situer entre 70 000 à 90 000 onces en 2023 et comportera une proportion croissante de minerai provenant de la mine souterraine. Les niveaux de production devraient augmenter graduellement tout au long de l'exercice grâce à la progression constante du développement souterrain qui donnera accès à des zones à plus forte teneur au second semestre de l'exercice. Cette année encore, du minerai provenant des dépôts de surface disponibles servira à compléter l'alimentation de l'usine. Les prévisions de production de 2023 continuent d'intégrer du minerai complémentaire provenant des gisements satellites, y compris celui provenant de la propriété Fayolle au second semestre de l'exercice. Les prévisions de production de 2023 comprennent également du minerai provenant des gisements satellites qui comblera l'alimentation à l'usine, en plus au besoin de minerai issu de la propriété Fayolle au second semestre de l'exercice.

Les coûts en immobilisations de maintien devraient totaliser environ 45 millions \$ en immobilisations de maintien comparativement à 35,1 millions \$ en 2022 et seront principalement composés de 20 millions \$ en développement souterrain, de 10 millions \$ pour le renouvellement de la flotte mobile et de l'équipement fixe, de 7,5 millions \$ pour les travaux de réparation de l'usine de Westwood et de 7,5 millions \$ pour les projets d'investissement. Ces prévisions supposent que les taux de développement souterrain se maintiendront à un rythme conforme à celui du quatrième trimestre de 2022.

Propriété Fayolle

La Société avance dans la mise en valeur du gisement satellite Fayolle situé à quelque 30 kilomètres au nord-ouest du complexe Westwood qui constituera une source d'alimentation en minerai supplémentaire au second semestre de l'exercice. L'ingénierie détaillée, les demandes de permis et les études environnementales sont en cours et ont été présentées au ministère de l'Environnement, et le plan de fermeture soumis a été approuvé par le ministère des Ressources naturelles en décembre 2022 pour étayer la demande de permis environnemental nécessaire à la délivrance d'un bail minier. Le bail minier devrait être consenti au premier semestre de l'exercice en prévision du commencement de l'exploitation minière au second semestre.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 18 octobre 2022, la Société a annoncé la conclusion d'une entente définitive avec Zijin Mining Group Co. Ltd. visant la vente de sa participation dans Rosebel Gold Mines N.V. (« Rosebel » ou « mines d'or Rosebel »). À la conclusion de la transaction, le 31 janvier 2023, la Société a reçu un produit net de 371,5 millions \$, soit 360,0 millions \$ représentant le produit de la vente et 15,0 millions \$ en liquidités détenues par Rosebel au 31 janvier 2023, déduction faite d'un ajustement préliminaire du fonds de roulement de 3,5 millions \$. La Société devrait recevoir une somme d'environ 24,8 millions \$ d'ici le 31 mars 2023, soit le solde de trésorerie détenu par Rosebel au 31 janvier 2023, déduction faite des derniers ajustements du fonds de roulement. En outre, Zijin a pris en charge les soldes impayés des contrats de location en vigueur représentant environ 39,5 millions \$ et les prêts intragroupe à la clôture.

Mine Rosebel Mine (participation d'IAMGOLD – 95 %)¹ | Suriname

	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021	2020
Importantes statistiques d'exploitation					
Minerai extrait² (milliers de tonnes)	1 723	2 194	6 172	5 975	7 032
Stériles extraits² (milliers de tonnes)	11 384	11 594	48 823	37 163	35 348
Matière extraite² (milliers de tonnes) – total	13 107	13 788	54 995	43 138	42 380
Ratio de découverte²,³	6.6	5.3	7.9	6.2	5.0
Minerai usiné (milliers de tonnes) – Rosebel	1 457	1 461	5 723	6 232	7 973
Minerai usiné² (milliers de tonnes) – Saramacca	598	988	2 665	3 655	2 347
Minerai usiné² (milliers de tonnes) – total	2 055	2 449	8 388	9 887	10 320
Teneur à l'usine²,⁴ (g/t)	1.29	0.78	1.00	0.70	0.82
Récupération² (%)	96	86	94	85	91
Production aurifère² (milliers d'onces) – 100 %	82	53	252	188	245
Production aurifère¹ (milliers d'onces) – propriétaire-exploitant	73	44	225	162	221
Production aurifère attribuable (milliers d'onces) – 95 %	69	42	214	154	210
Ventes d'or¹ (milliers d'onces) – propriétaire-exploitant	71	50	226	156	216
Prix moyen réalisé de l'or⁵ (\$/once)	1 725 \$	1 795 \$	1 793 \$	1 777 \$	1 757 \$
Résultats financiers (millions \$)¹					
Produits⁸	122.9 \$	88.2 \$	405.2 \$	276.2 \$	380.5 \$
Coûts d'exploitation	(69,3)	(68,9)	(253,9)	(220,1)	(206,2)
Redevances	(7,8)	(5,4)	(26,8)	(19,9)	(22,4)
Coûts décaissés⁵,⁶	(77,1) \$	(74,3) \$	(280,7) \$	(240,0) \$	(228,6) \$
Autres coûts d'exploitation minière⁷	(0,2)	(20,1)	(6,1)	(20,1)	(2,5)
Coût des ventes⁸	(77,3) \$	(94,4) \$	(286,8) \$	(260,1) \$	(231,1) \$
Coûts en immobilisations de maintien⁵,⁹	(30,2)	(13,3)	(105,2)	(42,2)	(29,3)
Autres coûts et ajustements¹⁰	(3,2)	18,1	(4,1)	13,5	(4,4)
CMTI⁵	(110,7) \$	(89,6) \$	(396,1) \$	(288,8) \$	(264,8) \$
Coûts en immobilisations d'expansion⁵,¹¹	(2,2) \$	(17,1) \$	(25,6) \$	(56,4) \$	(38,5) \$
Mesures de rendement¹²					
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement¹³ (\$/oz vendue)	1 085 \$	1 922 \$	1 269 \$	1 674 \$	1 068 \$
Coûts décaissés⁵ (\$/once vendue)	1 083 \$	1 514 \$	1 243 \$	1 545 \$	1 056 \$
CMTI⁵ (\$/once vendue)	1 554 \$	1 824 \$	1 753 \$	1 859 \$	1 224 \$

1. Rosebel à 100 % et Saramacca à 70 %, comme il est indiqué dans les états financiers consolidés, à moins d'indication contraire.

2. Comprend Saramacca sur une base à 100 %

3. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

4. Comprend la teneur à l'usine par tonne au quatrième trimestre de 2022 à la concession Rosebel de 1,15 g/t et celle à la concession Saramacca de 1,65 g/t (teneurs respectives de 0,70 g/t et de 0,91 g/t au quatrième trimestre de 2021).

5. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

6. Les coûts décaissés comprennent les crédits de sous-produits.

7. Les autres coûts miniers comprennent l'ajout de la portion à long terme hors trésorerie des dépréciations de la VNR des emplacements de néant au quatrième trimestre de 2022 (néant au quatrième trimestre de 2021) et l'exclusion des crédits de sous-produits.

8. Conformément à la note 36 des états financiers consolidés concernant les produits et le coût des ventes. Coût des ventes, déduction faite de la charge d'amortissement.

9. Comprend les frais de découverte incorporés de maintien au quatrième trimestre de 2022 de 14,7 millions \$ (néant au quatrième trimestre de 2021) et de 50,1 millions \$ en 2022 (néant en 2021 et néant en 2020).

10. Les autres coûts et ajustements comprennent la portion de maintien des paiements du principal des contrats de location, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

11. Comprend les frais de découverte incorporés d'expansion au quatrième trimestre de 2022 de 1,0 million \$ (10,3 millions \$ au quatrième trimestre de 2021) et de 19,6 millions \$ en 2022 (33,6 millions \$ en 2021 et 14,9 millions \$ en 2020).

12. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.
13. Comprend la dépréciation de la VNR des emplacements hors trésorerie et des stocks de produits finis de néant au quatrième trimestre de 2022 (23,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2021) et 5,8 millions \$ en 2022 (38,2 millions \$ en 2021 ; néant en 2020), qui a eu une incidence sur le coût des ventes par once vendue de néant au quatrième trimestre de 2022 (469 \$ par once vendue au quatrième trimestre de 2021) et de 26 \$ par once vendue en 2022 (246 \$ par once vendue en 2021 ; néant par once vendue en 2020).

La production d'or annuelle attribuable à Rosebel de 214 000 onces a dépassé le haut de la fourchette des prévisions révisées établies entre 175 000 et 200 000 onces et est supérieure de 39 % à celle de l'exercice précédent. La production d'or de 69 000 onces au quatrième trimestre affiche une hausse de 64 % par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. L'accroissement de la production est attribuable à l'amélioration de la récupération, conséquence des mises à niveau réalisées à l'usine et des teneurs à l'usine plus élevées, qui a été annulée en partie par la baisse du débit.

Au quatrième trimestre, les 13,1 millions de tonnes de matière extraite ont diminué de 5 % comparativement à la même période de l'exercice précédent en raison d'une proportion plus élevée de matière extraite provenant de Saramacca, des distances de transport plus longues, en plus des retards occasionnés par les conditions de sol mou.

Le débit de l'usine de 2,1 millions de tonnes a diminué de 16 % au quatrième trimestre, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, selon une teneur à l'usine de 1,29 g/t, en raison d'une plus grande proportion de roche dure usinée. L'apport de Rosebel en minerai d'une teneur moyenne à l'usine de 1,25 g/t représentait 57 %, tandis que celui de Saramacca comptait pour 27 %, d'une teneur moyenne à l'usine de 1,72 g/t. Les 16 % restant ont été extraits des emplacements de minerai d'une teneur moyenne à l'usine de 0,75 g/t. La récupération à l'usine de 96 % au quatrième trimestre est supérieure à celle à la même période de l'exercice précédent en raison des améliorations apportées au circuit d'élution et de régénération du charbon à la fin de 2021.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, de 77,3 millions \$ au quatrième trimestre de 2022 a diminué de 17,1 millions \$ ou 18 % par rapport à la période de l'exercice précédent, en raison d'une dépréciation de la VNR de 23,1 millions \$ comptabilisée au quatrième trimestre de 2021, qui a été en partie contrebalancée par des coûts de production plus élevés. Au quatrième trimestre de 2022, le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement de 1 085 \$ par once vendue, affichait une baisse de 837 \$ ou de 44 % attribuable à l'augmentation des ventes d'or et à la baisse du coût des ventes. Pour l'exercice 2022, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 26,7 millions \$ ou de 10 % par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 286,8 millions \$, principalement en raison de la hausse des coûts de production, qui a été en partie annulée par la dépréciation de la VNR de 38,2 millions \$ comptabilisée en 2021. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, pour l'exercice 2022 de 1 269 \$ a diminué de 405 \$ ou de 24 %, principalement attribuable aux ventes d'or supérieures qui ont été en partie contrebalancées par des coûts d'exploitation minière supérieurs.

Au quatrième trimestre de 2022, les coûts décaissés de 1 083 \$ par once vendue ont baissé de 431 \$ ou de 28 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des ventes d'or, qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des coûts de production. Au quatrième trimestre de 2022, les CMTI par once vendue de 1 554 \$ affichaient une baisse de 270 \$ ou de 15 % en raison de l'augmentation des ventes d'or, qui ont été partiellement contrebalancées par l'accroissement des coûts en immobilisations de maintien et des coûts décaissés. Pour l'exercice 2022, les coûts décaissés par once vendue de 1 243 \$ affichaient une baisse de 302 \$ ou de 20 %, essentiellement attribuable à l'augmentation des ventes d'or, qui a été en partie contrebalancée par la hausse des coûts de production. Pour l'exercice 2022, les CMTI par once vendue se sont établis à 1 753 \$, en baisse de 106 \$ ou de 6 % essentiellement en raison de l'augmentation des ventes d'or, qui a été en partie contrebalancée par la hausse des coûts en immobilisations de maintien et des coûts décaissés.

Le total des frais de découverte incorporés au quatrième trimestre totalisait 15,7 millions \$, soit une augmentation de 5,4 millions \$ ou de 52 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des coûts d'exploitation minière qui a été partiellement contrebalancée par un volume inférieur des activités de découverte décrites ci-dessus. Le total des frais de découverte incorporés de 69,7 millions \$ pour l'exercice 2022 a augmenté de 36,1 millions \$ ou de 107 %, en raison de l'augmentation du volume des activités de découverte.

Les coûts en immobilisations de maintien, exception faite des frais de découverte incorporés, et les coûts en immobilisations d'expansion ont respectivement atteint 15,5 millions \$ et 1,2 million \$ au quatrième trimestre. Pour l'exercice 2022, les coûts en immobilisations de maintien, exception faite des frais de découverte incorporés de 55,1 millions \$, comprenaient des pièces de rechange de 22,0 millions \$, de l'équipement d'usine de 7,0 millions \$, de l'équipement mobile de 5,3 millions \$, des activités de gestion des résidus de 5,0 millions \$, des activités de développement de la fosse Saramacca de 3,7 millions \$, de gestion de l'eau de 2,9 millions \$ et d'autres projets de maintien de 9,2 millions \$. Les coûts en immobilisations d'expansion, exception faite des frais de découverte incorporés, pour l'exercice 2022, se chiffraient à 6,0 millions \$ principalement attribuables au projet de développement de Saramacca.

PROJETS

Projet Côté Gold (participation d'IAMGOLD – 64,75 %) | Ontario (Canada)

Au 31 décembre 2022, dans l'ensemble, on estimait que le projet Côté Gold était réalisé à environ 73 %. Voici une mise à jour sur les activités du projet :

Activités du projet	Mise à jour
Santé et sécurité	Le projet a dépassé les 8,3 millions d'heures sans blessure occasionnant une perte de temps. Même si les répercussions de la COVID-19 ont été limitées, elles continuent d'être étroitement surveillées et gérées au cas par cas.
Effectifs	La main-d'œuvre au site dépassait les 1 500 personnes et était à sa capacité maximale. Les travaux se sont poursuivis en décembre pendant la période des Fêtes, et le camp était de nouveau au maximum de sa capacité au début de janvier 2023. L'équipe de projet envisage d'ajouter 200 lits supplémentaires au deuxième trimestre afin de soutenir les activités du projet.
Activités de terrassement	Les travaux de terrassement axés notamment sur les barrages du parc à résidus, la préparation des voies de transport pour le déploiement de la flotte autonome ainsi que l'enlèvement des morts-terrains ont progressé. - Le canal de réalignement des eaux 2 est maintenant terminé. Les travaux se sont poursuivis au barrage est de collecte des infiltrations, au barrage ouest du parc à résidus et à la construction des voies de transport (HR4 et HR5). - Les travaux au barrage de base est du parc à résidus ont progressé, notamment l'installation de la géomembrane et des socles. Les efforts se concentrent actuellement sur le rehaussement du barrage de base est à une certaine élévation afin d'accumuler de l'eau durant la crue du printemps.
Usine de traitement	Les travaux de génie civil à l'usine de traitement sont presque terminés; il ne manque que quelques coulées de béton dans la zone du concasseur principal. Les travaux d'installation de la structure d'acier dans la zone du broyeur à rouleaux à haute pression (HPGR) et du concassage secondaire sont bien avancés, et la structure principale et le pont roulant seront installés au cours des premiers mois de 2023. L'installation du réservoir de lixiviation est presque terminée. La structure de pont des deux épaisseurs à résidus a également été installée, et tout l'équipement principal a été installé dans la zone du minerai grossier. Les activités structurales et mécaniques et l'enfouissement de la tuyauterie dans l'usine de traitement progressent, et l'installation du broyeur à boulets et du broyeur vertical est en cours. L'installation de la structure d'acier et l'enfouissement de la tuyauterie progressent également, et les travaux sur le réservoir de charbon en pulpe ont débuté. L'entrepreneur en installation électrique a été mobilisé, et les travaux d'installation du chemin de câbles ont commencé.

Infrastructure	La ligne électrique aérienne est achevée, et le raccordement au réseau électrique de la province et à la principale sous-station électrique progresse. Le réseau de communication des systèmes autonomes de transport et de forage a progressé (12 tours sont fonctionnelles) et devrait être terminé au premier trimestre 2023. Les fondations du garage des camions et la mise en place de l'acier structurel sont achevées ; les travaux à l'intérieur ont commencé. Les travaux à l'intérieur du laboratoire d'analyse sont en cours. L'installation des services souterrains a progressé considérablement, et les travaux critiques ont été terminés en janvier 2023.
Approvisionnement	L'équipement mobile lourd continue d'arriver au site : treize camions de transport CAT 793F, deux chargeuses 994 et quatre bouteurs D10 ont été livrés à la fin décembre. La majorité de l'équipement a été livrée, et le reste des livraisons se poursuit conformément au calendrier.
Permis et développement durable	Toutes les demandes de permis visant des éléments critiques et tous les travaux de développement durable sont terminés. Les démarches pour obtenir des permis portant sur des éléments non critiques sont en cours, et les permis devraient être délivrés pendant le reste de la construction du projet. Les consultations communautaires et la mise en œuvre des ententes sur les répercussions et les avantages avec les partenaires autochtones se poursuivent. Les programmes de santé, de sécurité et environnementaux, les plans d'intervention d'urgence ainsi que les procédures opérationnelles normalisées sont en cours d'élaboration. La planification de la transition à l'exploitation est bien avancée.
Préparation opérationnelle	La préparation opérationnelle a progressé sur de multiples fronts et demeure axée sur la conception organisationnelle et l'exécution de la stratégie d'embauche, la sélection et la mise en œuvre des technologies, la normalisation des processus et des systèmes d'entretien de la mine, de l'usine et du site et les processus et systèmes de maintenance au site. L'achat des pièces de rechange pour l'équipement est en cours et la négociation des contrats visant les principaux consommables se poursuit. Le transport autonome sur lequel reposent les activités minières a débuté en janvier, après la fin de l'exercice. Le matériel de formation sur les camions de transport autonomes a été achevé et des ajustements seront apportés à la suite de la mise en œuvre. Deux cohortes d'opérateurs et d'opératrices de la salle de commande de l'équipement autonome ont terminé leur formation d'accueil et d'intégration. Le personnel opérationnel a emménagé dans les bureaux de l'exploitation, et la salle de commande de la mine est entièrement en service. Des formations dans un environnement réel à l'aide de chargeuses, de camions de transport et de bouteurs ont eu lieu à la fin du trimestre. Au début de décembre, l'appareil de forage Epiroc D65 détenu et exploité par Côté Gold a réalisé le premier dynamitage d'un patron forage avant la fin de l'exercice.

Transaction de financement avec Sumitomo

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé la conclusion d'une entente qui modifie la convention de coentreprise Côté Gold. À compter de janvier 2023, Sumitomo couvrira certains montants qu'IAMGOLD devait payer dans le cadre du financement du projet Côté Gold qui, au total, devraient représenter environ 340 millions \$ en 2023. En contrepartie du financement de ces sommes, la Société transférera progressivement, au total, une participation approximative de 10 % dans Côté Gold à SMM au moment où SMM effectuera ces paiements, sous réserve du droit de la Société de racheter la participation transférée, conformément aux modalités de l'entente modifiée (l'« option de rachat ») afin de rétablir sa participation à 70 % dans le projet Côté Gold. IAMGOLD versera à SMM un montant équivalent au taux *Secured Overnight Funding Rate* (SOFR) sur trois mois majoré de 4 % et aura le droit d'exercer l'option de rachat à sept dates tombant entre le 30 novembre 2023 et le 30 novembre 2026 afin de rétablir sa participation à 70 % dans le projet Côté Gold. La Société peut exercer son option de rachat en remboursant la totalité des avances faites par Sumitomo jusqu'au commencement de la production commerciale, sous réserve de certains ajustements concernant la période entre la production initiale d'or et la production commerciale. Les frais cumulés de l'option de rachat en 2023 seront payables au moment où la Société

rachètera sa participation, et les frais cumulés à partir du 1^{er} janvier 2024 seront versés en espèces sur une base trimestrielle.

La modification à la convention de coentreprise Côté Gold comporte aussi des changements à la structure de gouvernance, y compris le rehaussement du seuil d'approbation du comité d'examen pour les budgets annuels et les dépenses non budgétées dépassant des montants établis. IAMGOLD maintient ses droits portant sur le comité d'examen.

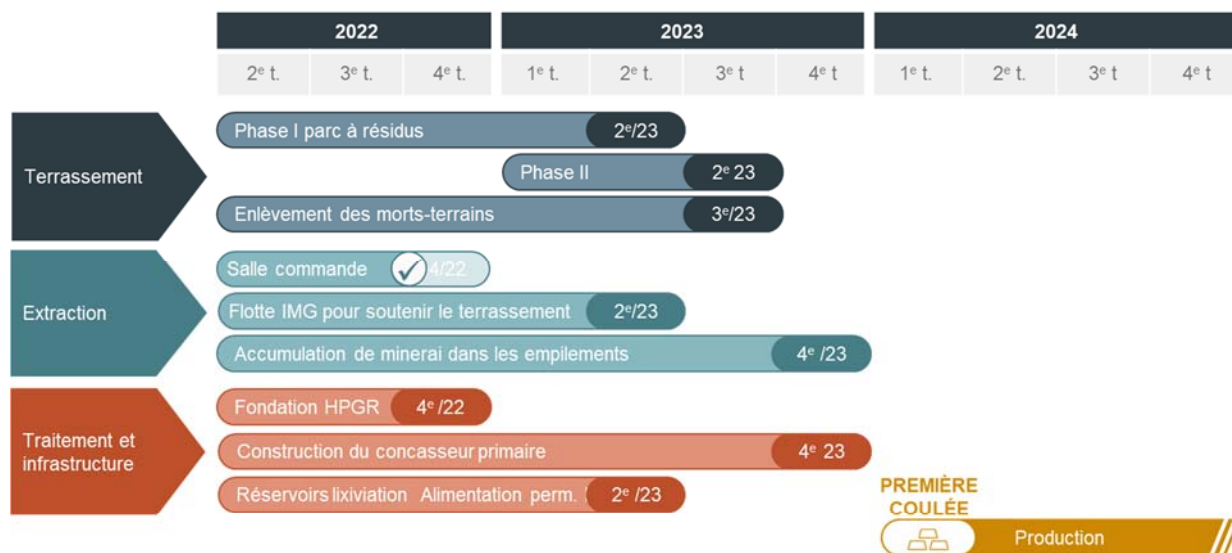
Après le 31 décembre 2022, SMM a financé 126,4 millions \$ en vertu d'une entente de financement aux termes de laquelle la participation de la Société dans le projet Côté Gold est réduite de 5 % à 65 % selon les calculs de la Société.

Dépenses du projet

La Société a engagé 185,6 millions \$ (à un taux de change moyen \$ US/\$ CA comptabilisé de 1,39) au quatrième trimestre de 2022 et 631,9 millions \$ pour l'exercice de 2022. Depuis le commencement de la construction, IAMGOLD a engagé environ 1,2 milliard \$. L'estimation des coûts attribuables à assumer pour achever la construction et des besoins en financement attribuables à la Société en 2023 se chiffrent entre 800 et 875 millions \$, en supposant un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32. Les besoins en financement attribuable à la Société sont présentés déduction faite du financement de la location d'équipement de 58 millions \$ en 2023 et des ajustements au fonds de roulement. Il est prévu que Sumitomo financera environ 340 millions \$ des coûts de 2023, conformément à la convention modifiée, et qu'IAMGOLD financera le solde se chiffrant entre 460 à 535 millions \$ en 2023.

Résumé des étapes importantes à venir et du calendrier

La production de Côté Gold devrait commencer au début de 2024. La construction du projet a commencé au troisième trimestre de 2020, et les travaux majeurs de terrassement ont commencé au premier trimestre de 2021. Les étapes importantes réalisées récemment et les autres étapes notables à venir sont les suivantes :



La Société met en garde le lecteur que d'autres perturbations potentielles, y compris celles causées par la COVID-19, la guerre en Ukraine, l'inflation, les autres perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les conditions météorologiques et les conflits de travail et le marché du travail difficile pourraient continuer d'avoir des répercussions sur le calendrier des activités, la disponibilité de la main-d'œuvre, la productivité et la chaîne d'approvisionnement et la logistique et, par conséquent, pourraient influencer sur le calendrier réel de la production commerciale et, par conséquent, sur les coûts du projet.

Zone Gosselin

La zone Gosselin est située immédiatement au nord-est du gisement Côté Gold. Environ 17 000 mètres de forage au diamant ont été réalisés en 2022 pour délimiter et prolonger davantage les ressources minérales de Gosselin et tester des cibles sélectionnées le long d'un corridor du gisement interprété comme étant favorable.

Le 27 janvier 2022, la Société a annoncé le reste des résultats d'analyse de son programme de forage de délimitation au diamant de 2021 à la zone Gosselin, confirmant des teneurs attendues dans la ressource modélisée, et dans certains cas, le prolongement de la zone de minéralisation à l'extérieur des limites du modèle de minéralisation de la ressource (voir le communiqué de presse du 27 janvier 2022). Le 2 février 2023, la Société a annoncé des résultats d'analyse provenant du programme de forage au diamant de 2022, démontrant le potentiel d'expansion à Gosselin au sud et sous les limites actuelles des ressources (voir le communiqué de presse du 2 février 2023).

En 2023, d'autres forages de définition et de délimitation au diamant sont prévus afin d'accroître les ressources actuelles et le niveau de confiance dans la ressource actuelle. Par ailleurs, diverses études techniques sont prévues, y compris un programme d'échantillonnage pour faire progresser les travaux d'essais métallurgiques, l'établissement d'études environnementales de référence, ainsi que des études d'optimisation minière en vue d'inclure les ressources de Gosselin dans les plans miniers à long terme de Côté Gold.

Projet Nelligan (participation d'IAMGOLD – 75 %) | District de Chibougamau, Québec (Canada)

Le projet Nelligan, situé à environ 40 kilomètres au sud de Chapais-Chibougamau au Québec, est détenu en vertu d'une convention de participation conditionnelle de 75 % à IAMGOLD et de 25 % à Vanstar Mining Resources Inc. (« Vanstar ») dans le but de former une coentreprise avec cette dernière. La Société détient une option d'acquérir une participation supplémentaire de 5 % pour une participation totale de 80 % en effectuant une étude de faisabilité sur le projet. Environ 4 700 mètres de forage au diamant ont été réalisés en 2022 pour appuyer la réalisation d'une mise à jour de l'estimation des ressources.

La Société a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales (sur une base à 100 %) de 72,2 millions de tonnes de ressources minérales indiquées d'une teneur moyenne de 0,85 g/t Au représentant 1,97 million d'onces d'or, et de 114,1 millions de tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 0,88 gramme d'or par tonne représentant 3,24 millions d'onces d'or (voir le communiqué de presse en date du 12 janvier 2023).

RENOIS (sauf les tableaux)

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section des « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 35 à 42 du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre de 2022 déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.
2. Le taux de fréquence JART (jours d'absence, restrictions, transferts) et le taux de fréquence TIE (total d'incidents enregistrables) sont calculés sur 200 000 heures travaillées.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les périodes de trois mois et de douze mois terminés le 31 décembre 2022 qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. La Société utilise certaines mesures de rendement financier hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section des « Mesures de rendement financier hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le **vendredi 17 février 2023 à 8 h 30 (heure de l'Est)** au cours de laquelle la haute direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2022.

Les auditeurs peuvent avoir accès à une transmission en direct de la conférence téléphonique dans la section « Événements » du site Internet de la Société www.iamgold.com en cliquant sur le lien webdiffusion ou en composant le numéro :

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 800 319-4610**

À l'international : +1 604 638-5340

Webdiffusion : <https://services.choruscall.ca/links/iamgold2022q4.html>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la conférence en composant le numéro sans frais 1 800 319-6413 en Amérique du Nord ou +1 604 638-9010 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 9791.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or et un promoteur de rang intermédiaire établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. La Société construit actuellement le projet à grande échelle et à longue durée Côté Gold (Canada), en partenariat avec l'entreprise japonaise Sumitomo Metals & Mining, dont la mise en production est prévue au début de 2024. De plus, la Société possède un éventail établi de projets à des stades primaires et avancés dans des districts à fort potentiel dans les Amériques. La Société emploie environ 3 300 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident[®]. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

info@iamgold.com

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société utilise certaines mesures financières hors PCGR dans le présent communiqué de presse qui sont décrites dans la section suivante. La Société croit que, outre les mesures financières courantes établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures de rendement financier hors PCGR pour évaluer le rendement de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS. La définition de ces mesures, le rapprochement avec les montants présentés dans les états financiers consolidés et les raisons de la présentation de ces mesures sont décrits ci-dessous. Les mesures financières hors PCGR sont conformes à celles présentées précédemment, et aucun changement n'a été apporté à la base de calcul, à l'exception du changement de présentation des coûts décaissés par once vendue décrit plus en détail ci-dessous.

De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 35 à 42 du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre 2022 déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. Le rapprochement des montants présentés dans les états financiers consolidés est compris ci-dessous.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des produits moyens réalisés de la vente de la production d'or au cours de la période considérée.

(en millions de \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Produits	207,2 \$	206,4 \$	958,8 \$	875,5 \$
Crédits de sous-produits et autres produits	(0,6)	(0,4)	(2,9)	(1,3)
Produits aurifères	206,6 \$	206,0 \$	955,9 \$	874,2 \$
Ventes (milliers d'onces) – 100 %	126	114	555	487
Prix moyen réalisé de l'or par once ^{1,2,3} (\$/once)	1 639 \$	1 794 \$	1 721 \$	1 793 \$

1 Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

2 Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes provenant des mines Westwood et Essakane de la Société.

3 Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est établi en fonction de 37 500 onces (150 000 onces livrées pour l'exercice) livrées et d'un prix de 1 500 \$ l'once, conformément à l'accord de paiement anticipé de 2019.

Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et sa capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts de prospection et d'évaluation. Les CMTI comprennent les coûts des ventes, déduction faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de prospection incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par le nombre d'onces d'or attribuables à la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue. La Société présente cette mesure visant les CMTI en incluant et en excluant une déduction pour les crédits de sous-produits pour les mines Essakane, Rosebel et Westwood.

Avant le premier trimestre de 2022, en ce qui concerne les coûts décaissés, la Société excluait les coûts liés à certains impôts et permis, les provisions, les coûts d'exploitation des périodes précédentes et les coûts liés au développement communautaire. Depuis le premier trimestre de 2022, ces coûts ne sont plus exclus. Ces changements ont été apportés afin de mieux s'aligner sur les sociétés homologues. Toutes les périodes correspondantes ont été retraitées et mises à jour en conséquence.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les coûts décaissés et les coûts décaissés par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes selon les états financiers intermédiaires consolidés.

(en millions de \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Coût des ventes	187,2 \$	249,1 \$	810,9 \$	813,3 \$
Charge d'amortissement ¹	(43,7)	(83,6)	(240,5)	(264,2)
Coût des ventes ¹ , exception faite de la charge d'amortissement	143,5 \$	165,5 \$	570,4 \$	549,1 \$
Ajustement effectué pour tenir compte de ce qui suit :				
Ajustement des emplacements et produits finis	9,5	(42,9)	9,5	(42,9)
Autres coûts d'exploitation minière	(0,5)	(0,3)	(2,8)	(1,3)
Estimation révisée du règlement de la taxe d'eau	—	—	—	—
Coûts imputés à des participations ne donnant pas le contrôle ²	(11,3)	(9,3)	(44,0)	(42,8)
Coûts décaissés – attribuables	141,2 \$	113,0 \$	533,1	462,1
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	115	105	506	442
Coûts décaissés ⁴ (\$/once vendue) – attribuables	1 226 \$	1 079 \$	1 052 \$	1 045 \$
Coûts décaissés de Rosebel – attribuables	73,2 \$	70,6 \$	266,6 \$	228,0 \$
Ventes d'or de Rosebel (milliers d'onces) – attribuables	68	47	215	148
Total des coûts décaissés ⁴ de toutes les exploitations – attribuables	214,4	183,6	799,7	690,1
Ventes d'or totales ³ de toutes les exploitations (milliers d'onces) – attribuables	183	152	721	590
Coûts décaissés ⁴ de toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 173 \$	1 213 \$	1 109 \$	1 170 \$

1 Conformément à la note 36 des états financiers intermédiaires consolidés concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2 Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa proportion attribuable du coût des ventes.

3 Comprend Essakane, Rosebel et Westwood sur une base respective de 90 %, 95 % et 100 %.

4 Les coûts décaissés par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les CMTI et les CMTI par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes selon les états financiers intermédiaires consolidés.

(en millions de \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Coût des ventes	187,2	249,1	810,9	813,3
Charge d'amortissement ¹	(43,7)	(83,6)	(240,5)	(264,2)
Coût des ventes ¹ , exception faite de la charge d'amortissement	143,5 \$	165,5	570,4 \$	549,1 \$
Ajustement effectué pour tenir compte de ce qui suit :				
Coûts en immobilisations de maintien ¹	50,6	28,1	190,4	63,2
Frais généraux et administratifs ²	11,0	6,8	48,3	38,2
Ajustement des emplacements et produits finis	9,5	(42,9)	9,5	(42,9)
Autres coûts ³	1,6	1,7	5,5	7,3
Estimation révisée du règlement de la taxe d'eau	—	—	—	—
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ⁴	(15,7)	(11,8)	(60,3)	(48,7)
CMTI – attribuables	200,5	147,4 \$	763,8 \$	566,2 \$
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	115	105	506	442
CMTI ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 741 \$	1 410 \$	1 508 \$	1 281 \$
CMTI, exception faite du crédit lié aux sous-produits ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 746 \$	1 413 \$	1 513 \$	1 284
CMTI de Rosebel – attribuables	105,2	85,2	376,3	274,4
Ventes d'or de Rosebel (milliers d'onces) – attribuables	68	47	215	148
CMTI de toutes les exploitations – attribuables	305,7 \$	232,6 \$	1 140,1 \$	840,6 \$
Ventes d'or totales ⁵ de toutes les exploitations (milliers d'onces) –	183 \$	152 \$	721 \$	590 \$
CMTI ⁶ de toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 672 \$	1 537 \$	1 581 \$	1 426 \$
CMTI de toutes les exploitations, exception faite des crédits de sous-produits ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 675 \$	1 540 \$	1 585 \$	1 428 \$

1 Conformément à la note 36 des états financiers intermédiaires consolidés concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2 Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement.

3 Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, ainsi que les coûts d'exploitation des périodes précédentes, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

4 Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa proportion attribuable du coût des ventes.

5 Comprend Essakane, Rosebel et Westwood sur une base respective de 90 %, 95 % et 100 %.

6 Le calcul des CMTI par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

La Société présente ses coûts en immobilisations de maintien dans ses CMTI afin de tenir compte du capital lié à la production et à la vente d'or à même les activités minières. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion sont constitués des coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et des coûts en immobilisations liés à des projets majeurs ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Depuis 2022, une proportion accrue des frais de découverte est classée dans les coûts en immobilisations de maintien par rapport aux coûts en immobilisations d'expansion en raison des secteurs particuliers dans lesquels l'extraction est prévue et à l'étape à laquelle est rendu le plan minier à long terme conformément aux directives du World Gold Council. Cette mesure financière hors PCGR assure une transparence aux fins des investisseurs concernant les coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités en cours dans ses mines par rapport aux coûts en immobilisations globaux.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Coûts des immobilisations corporelles	187,5 \$	200,8 \$	742,7 \$	525,2 \$
Coûts en immobilisations des actifs de prospection et d'évaluation	0,7	0,3	1,9	1,9
	188,2 \$	201,1 \$	744,6 \$	527,1 \$
Coûts en immobilisations – maintien	50,6	28,1	190,4	63,2
Coûts en immobilisations – expansion	137,6 \$	173,0 \$	554,2 \$	463,9 \$

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Essakane	42,4 \$	22,9 \$	158,8 \$	51,2 \$
Westwood	7,8	5,1	30,3	11,4
	50,2 \$	28,0 \$	189,1 \$	62,6 \$
Siège social	0,4	0,1	1,3	0,6
Coûts en immobilisations – maintien	50,6 \$	28,1 \$	190,4 \$	63,2 \$

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Essakane	1,3 \$	24,1 \$	3,8 \$	84,4 \$
Westwood	2,1	0,3	4,8	2,9
	3,4 \$	24,4 \$	8,6 \$	87,3 \$
Côté Gold (70 %)	132,1	142,6	531,7	343,0
Boto	2,1	6,0	13,9	33,6
Coûts en immobilisations – expansion	137,6 \$	173,0 \$	554,2 \$	463,9 \$

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) est un indicateur de la capacité de la Société à produire des flux de trésorerie d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement, le service de la dette et les coûts en immobilisations.

Le BAIIA ajusté représente le BAIIA diminué de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur, la dépréciation d'actifs et les pertes (gains) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces informations supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le BAIIA et le BAIIA ajusté par rapport aux états financiers intermédiaires consolidés :

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Profit (perte) avant les impôts sur les résultats – activités poursuivies	10,8 \$	(56,7) \$	41,7 \$	(54,5) \$
Majoré de ce qui suit :				
Amortissement	44,0	84,0	242,0	265,9
Frais financiers	3,0	(10,6)	8,6	5,2
BAIIA – activités poursuivies	57,8 \$	16,7 \$	292,3 \$	216,6 \$
Éléments ajustés :				
Perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de	(25,3)	(2,6)	(1,4)	8,0
Dépréciation d'actifs	1,9	2,4	2,0	3,7
Dépréciation de la VNR des emplacements/produits finis	(7,3)	47,2	(1,3)	55,0
Perte (gain) de change	(10,9)	(0,6)	5,0	6,0
Gain sur la vente de redevances	—	—	—	(45,9)
Dépenses liées à la COVID-19, déduction faite de la subvention ¹	—	0,5	—	3,1
Coûts de surveillance et maintien à Westwood	—	—	—	24,5
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(4,6)	(0,7)	(4,6)
Perte de valeur (reprise)	17,1	15,0	17,1	15,0
Gain sur la vente d'un investissement dans INV Metal Inc.	—	—	—	(16,1)
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors	6,1	0,3	1,6	40,7
Autre	—	—	(1,2)	1,0
BAIIA ajusté – activités poursuivies	38,9 \$	74,3 \$	313,4 \$	307,0 \$
Comprend les activités abandonnées :				
BAIIA – activités abandonnées	47,6 \$	(210,1) \$	8,1 \$	(189,5) \$
Éléments ajustés :				
Perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de				
couverture	2,7	9,0	(5,5)	5,9
Dépréciation des emplacements/produits finis	—	23,1	5,8	38,3
Perte de valeur (reprise)	(5,7)	190,1	110,1	190,1
Perte (gain) de change	(0,1)	1,4	(0,4)	—
Recouvrements d'assurance et autre	—	—	—	(10,2)
Dépenses liées à la COVID-19 ¹	—	1,9	—	12,9
Dépréciation d'actifs	0,2	0,3	2,5	1,2
BAIIA – toutes les exploitations	105,4 \$	(193,4) \$	300,4 \$	27,1 \$
BAIIA ajusté – toutes les exploitations	83,6 \$	90,0 \$	434,0 \$	355,7 \$

1 Les dépenses liées à la COVID-19 font partie des coûts d'exploitation pour l'exercice financier de 2022.

Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres exception faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, un gain (perte) non réalisé sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas indicatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le profit net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante et présente une meilleure indication du rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est aussi utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du profit (perte) avant impôts et les participations ne donnant pas le contrôle selon les états consolidés des résultats de 10,8 millions \$ et du profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société de (9,0) millions \$ au quatrième trimestre de 2022.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Profit (perte) avant les impôts sur les résultats et les participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	10,8 \$	(56,7) \$	41,7 \$	(54,5) \$
Éléments ajustés :				
Perte non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	(25,3)	(2,6)	(1,4)	8,0
Dépréciation d'actifs	1,9	2,4	2,0	3,7
Dépréciation de la VNR des emplacements/produits finis	(14,7)	79,9	(8,2)	88,5
Perte de change	(10,9)	(0,6)	5,0	6,0
Gain sur la vente de redevances	—	—	—	(45,9)
Dépenses liées à la COVID-19, déduction faite de la subvention ¹	—	0,5	—	3,1
Coûts de surveillance et maintien à Westwood	—	—	—	24,5
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(4,6)	(0,7)	(4,6)
Perte de valeur (reprise)	17,1	15,0	17,1	15,0
Gain sur la vente d'un investissement dans INV Metal Inc.	—	—	—	(16,1)
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	6,1	0,3	1,6	40,7
Autre	—	—	(1,2)	1,0
Profit (perte) ajusté avant les impôts sur les résultats et les participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	(15,5) \$	33,6 \$	55,9 \$	69,4 \$
Impôts sur les résultats	(11,0)	2,5	(78,1)	(33,4)
Impôts sur l'écart de conversion de change des soldes d'impôts différés sur les résultats	24,7	15,6	9,0	11,2
Incidence fiscale sur les éléments ajustés	(3,6)	(17,7)	(3,3)	(14,3)
Participations ne donnant pas le contrôle	(3,6)	2,3	(19,1)	(7,9)
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	(9,0) \$	36,3 \$	(35,6) \$	25,0 \$
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	(0,02) \$	0,08 \$	(0,07) \$	0,05 \$
Comprend les activités abandonnées :				
Profit net (perte nette) ajusté avant les impôts sur les résultats et les participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	43,0 \$	(235,9) \$	(37,0) \$	(265,1) \$
Éléments ajustés :				
Perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	2,7	9,0	(5,5)	5,9
Dépréciation de la VNR des emplacements/produits finis	—	31,3	8,0	50,1
Perte de valeur (reprise)	(5,7)	190,1	110,1	190,1
Perte (gain) de change	(0,1)	1,4	(0,4)	—
Recouvrements d'assurance	—	—	—	(10,2)
Dépenses liées à la COVID-19, déduction faite de la subvention ¹	—	1,9	— \$	12,9 \$
Dépréciation d'actifs	0,2	0,3	2,5 \$	1,2 \$
Profit (perte) ajusté avant les impôts sur les résultats et les participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	40,1 \$	(1,9) \$	77,7 \$	(15,1) \$
Impôts sur les résultats	(14,0) \$	86,1 \$	20,6 \$	97,9 \$
Incidence fiscale sur les éléments ajustés	0,7 \$	(83,8) \$	(41,8) \$	(89,6) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,2) \$	7,6 \$	1,8 \$	8,6 \$
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	25,6 \$	8,0 \$	58,3 \$	1,8 \$
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	0,05 \$	0,02 \$	0,12 \$	— \$
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	16,6 \$	44,3 \$	22,7 \$	26,8 \$
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	0,03 \$	0,09 \$	0,05 \$	0,06 \$
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation de base (en millions)	479,0	476,9	478,6	476,5

1 Les dépenses liées à la COVID-19 font partie des coûts d'exploitation pour l'exercice financier de 2022.

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux mines	12,3 \$	52,7 \$	257,6 \$	257,8 \$
Éléments ajustés des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants				
Créances et autres actifs courants	31,6	5,0	36,9	(16,7)
Stocks et emplacements de minerai non courants	7,7	10,7	32,6	23,1
Fournisseurs et autres créditeurs	(15,4)	(5,1)	(28,9)	(8,2)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement des activités poursuivies	36,2 \$	63,3 \$	298,2 \$	256,0 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement des activités abandonnées	45,7	12,7	120,3	37,0
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	81,9 \$	76,0 \$	418,5 \$	293,0 \$

Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière

Le flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière est calculé à partir des activités des sites d'exploitation minière, déduction faite des coûts d'immobilisations corporelles relatives au site minier. La Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité de la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou utiliser la trésorerie existante.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2022	4 ^e t. 2021	2022	2021
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux	12,3 \$	52,7 \$	257,6 \$	257,8 \$
Majoré de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisés par les activités autres que les sites d'exploitation minière	19,4	26,2	107,3	91,7
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière	31,7 \$	78,9 \$	364,9 \$	349,5 \$
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	188,2 \$	201,1 \$	744,6 \$	527,1 \$
Moins :				
Coûts en immobilisations dans les projets de construction et de mise en valeur et du siège social	(134,6)	(148,7)	(546,9)	(377,2)
Coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	53,6 \$	52,4 \$	197,7 \$	149,9 \$
Flux de trésorerie des sites d'exploitation minière provenant des activités poursuivies	(21,9) \$	24,7 \$	167,2 \$	199,6 \$
Flux de trésorerie provenant des sites miniers – activités abandonnées	54,5	14,7	151,2	27,3
Coûts en immobilisations provenant des activités abandonnées	(32,4)	(30,4)	(130,8)	(98,6)
Flux de trésorerie des sites d'exploitations provenant des activités abandonnées	22,1 \$	(15,7) \$	20,4 \$	(71,3) \$
Total des flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière	0,2 \$	9,0 \$	187,6 \$	128,3 \$

Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités disponibles sont définies comme la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements à court terme et le crédit disponible aux termes de la facilité de crédit. La trésorerie nette (dette nette) correspond à la trésorerie, équivalents de trésorerie et les placements à court terme, déduction faite de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion prélevée de la facilité de crédit. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur la position de liquidité de la Société.

(en millions de \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	407,8	\$	544,9	\$
Placements à court terme	—		7,6	
Facilité de crédit disponible	26,6		498,3	
Liquidités	434,4	\$	1 050,8	\$
(en millions de \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	407,8	\$	544,9	\$
Placements à court terme	—		7,6	
Obligations locatives	(73,8)		(65,6)	
Dette à long terme ¹	(921,2)		(468,9)	
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(18,4)		(1,7)	
Trésorerie (dette) nette	(605,6)	\$	16,3	\$

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, une facilité de crédit de 455,0 millions \$ et des prêts sur l'équipement de 16,2 millions \$ (établis respectivement à 450 millions \$, à néant et à 18,9 millions \$ au 31 décembre 2021). Exclut les coûts de transaction différés et les dérivés incorporés relatifs aux billets.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(En millions de dollars américains)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	407,8 \$	544,9 \$
Placements à court terme	—	7,6
Créances et autres actifs courants	128,0	96,5
Stocks	199,9	302,1
Actifs détenus en vue de la vente	785,6	—
	1 521,3	951,1
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	2 598,0	2 587,9
Actifs de prospection et d'évaluation	28,3	61,7
Trésorerie soumise à restrictions	56,3	42,2
Stocks	92,4	124,1
Autres actifs	128,8	204,6
	2 903,8	3 020,5
	4 425,1 \$	3 971,6 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	294,1 \$	304,4 \$
Impôts sur les résultats à payer	37,8	29,5
Autres passifs courants	24,2	218,9
Portion courante des obligations locatives	5,1	21,4
Portion courante de la dette à long terme	8,7	7,5
Passifs détenus en vue de la vente	276,3	—
	646,2	581,7
Passifs non courants		
Passifs d'impôts différés sur les résultats	22,6	61,2
Provisions	310,4	470,2
Obligations locatives	68,7	44,2
Dette à long terme	910,0	456,9
Produit différé	240,8	—
Autres passifs	19,6	40,3
	1 572,1	1 072,8
	2 218,3	1 654,5
Capitaux propres		
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Actions ordinaires	2 726,3	2 719,1
Surplus d'apport	58,2	59,1
Déficit cumulé	(632,4)	(562,2)
Cumul des autres éléments du résultat (perte)	(21,3)	23,8
	2 130,8	2 239,8
Participations ne donnant pas le contrôle	76,0	77,3
	2 206,8	2 317,1
Engagements et éventualités		
Événements postérieurs		
	4 425,1 \$	3 971,6 \$

Se reporter à l'état financier du quatrième trimestre de 2022 pour les notes afférentes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS (PERTE)

(En millions de dollars américains, sauf les données par action)	Exercices terminés le	
	31 décembre	
	2022	2021
Activités poursuivies		
Produits	958,8 \$	875,5 \$
Coût des ventes	(810,9)	(813,3)
Profit brut	147,9	62,2
Frais généraux et administratifs	(52,0)	(38,8)
Dépenses de prospection	(28,4)	(35,1)
Perte de valeur	(17,1)	(15,0)
Autres charges	(9,1)	(77,9)
Profit (perte) provenant des exploitations	41,3	(104,6)
Frais financiers	(8,6)	(5,2)
Perte de change	(5,0)	(6,0)
Produits d'intérêts, gains sur dérivés et autres placements	14,0	61,3
Profit (perte) avant les impôts sur les résultats	41,7	(54,5)
Charge d'impôts sur les résultats	(78,1)	(33,4)
Perte nette provenant des activités poursuivies	(36,4)	(87,9)
Perte nette provenant des activités abandonnées, déduction faite des impôts	(16,4)	(167,2)
Perte nette	(52,8) \$	(255,1) \$
Profit net (perte nette) provenant des activités poursuivies attribuable aux :		
Porteurs de capitaux propres	(55,5) \$	(95,8) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	19,1	7,9
Perte nette provenant des activités poursuivies	(36,4) \$	(87,9) \$
Profit net (perte nette) attribuable aux :		
Porteurs de capitaux propres	(70,1) \$	(254,4) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	17,3	(0,7)
Perte nette	(52,8) \$	(255,1) \$
Attribuable aux porteurs de capitaux propres		
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation		
De base et dilué	478,6	476,5
Profit (perte) par action provenant des activités poursuivies de base et dilué	(0,12) \$	(0,20) \$
Profit (perte) par action provenant des activités abandonnées et dilué	(0,03) \$	(0,33) \$
Résultat de base et dilué par action	(0,15) \$	(0,53) \$

Se reporter aux états financiers du quatrième trimestre de 2022 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	Exercices terminés le 31 décembre	
(En millions de dollars américains)	2022	2021
Activités d'exploitation		
Perte nette provenant des activités poursuivies	(36,4) \$	(87,9) \$
Ajustements pour :		
Charge d'amortissement	242,0	273,5
Produits différés enregistrés	(195,0)	—
Perte de valeur	17,1	15,0
Recouvrement (charge) d'impôts	78,1	33,4
Perte (gain) sur dérivés	(21,9)	1,3
Dépréciation de stocks	1,3	59,9
Frais financiers	8,6	5,2
Autres éléments hors trésorerie	15,8	(15,1)
Ajustements des éléments de trésorerie :		
Produits liés au paiement anticipé sur l'or	236,0	—
Produit d'une demande de règlement aux termes d'une police d'assurance	1,2	—
Règlement de dérivés	20,9	9,1
Déboursés des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(2,0)	(2,3)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minéral non courants	(40,6)	1,8
Trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les impôts sur les résultats payés	325,1	293,9
Impôts sur les résultats payés	(67,5)	(36,1)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	257,6	257,8
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liée aux activités abandonnées	151,1	27,2
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	408,7	285,0
Activités d'investissement		
Coûts des immobilisations corporelles	(742,7)	(525,2)
Coûts d'emprunts incorporés	(37,8)	(29,2)
Disposition de placements à court terme (nette)	27,6	—
Produits de la vente de redevances	—	45,9
Autres activités d'investissement	(8,3)	(18,5)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(761,2)	(527,0)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités abandonnées	(130,7)	(103,7)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement	(891,9)	(630,7)
Activités de financement		
Produit tiré de la facilité de crédit	455,0	—
Paiement des obligations locatives	(4,4)	(4,7)
Dividendes payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(18,4)	(5,1)
Produits recus du prêt pour équipement	6,0	—
Remboursement des prêts pour équipement	(7,4)	(7,7)
Actions ordinaires émises en échange de trésorerie pour l'exercice d'options d'achat d'actions	1,0	0,6
Autres activités de financement	(10,9)	(5,9)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités de financement liées aux activités poursuivies	420,9	(22,8)
Trésorerie utilisée dans les activités de financement liées aux activités abandonnées	(16,9)	(18,4)
Trésorerie provenant des (utilisée aux fins des) activités de financement	404,0	(41,2)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(17,1)	(9,7)
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(96,3)	(396,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	544,9	941,5
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie compris dans les actifs détenus en vue de la vente à la fin de la période	(40,8)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	407,8 \$	544,9 \$

Se reporter à l'état financier du quatrième trimestre de 2022 pour les notes afférentes.

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration divulgués dans le présent document sont préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel, premier vice-président, Croissance, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par ce dernier. M. MacDougall est une personne qualifiée (« PQ ») au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des anticipations, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse se retrouvent notamment sous la rubrique intitulée « Perspectives », « Prospection » et « Liquidités et ressources en capital » et comprennent des énoncés quant à : l'estimation de réserves minérales et de ressources minérales ; le rendement financier et opérationnel, y compris les prévisions et les résultats réels de la production, des dépenses et des coûts en immobilisations et autres dépenses, comme la prospection ainsi que la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les coûts et le calendrier prévus pour achever la construction du projet Côté Gold ; la mise à jour du plan minier long terme, des hypothèses sur l'accroissement de la production et d'autres mesures du projet, notamment les coûts d'exploitation du projet Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou qui seront mises en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital de la Société ; la composition du portefeuille d'actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation et ses projets de mise en valeur et de prospection ; les besoins en capitaux supplémentaires et la capacité de mener à bien une ou plusieurs solutions de financement ; la mise en œuvre d'un plan de financement intégral afin d'achever la construction du projet Côté Gold selon le calendrier et les estimations de coûts mis à jour ; la conclusion de la vente des actifs de Bambouk ; l'obtention des permis au moment opportun et les délais d'obtention prévus ; les répercussions de la COVID-19 ; les répercussions de la guerre en Ukraine ; l'inflation ; les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale ; la capacité de trouver d'autres fournisseurs de consommables de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, les coûts de main-d'œuvre et autres répercussions liées à la main d'œuvre, y compris celles découlant du processus et des négociations de conventions collectives ; les répercussions des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et des autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les problèmes de sécurité et de sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur le rendement opérationnel et financier de la Société ainsi que sa situation financière ; et la réglementation gouvernementale des activités minières. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « potentiel », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « supérieur », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le cours de l'or, du cuivre, de l'argent et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : l'incapacité à finaliser la vente prévue des actifs Bambouk, faute d'obtenir les approbations réglementaires ou autres, ou à répondre à toute condition préalable ou autre, ce qui ferait en sorte que la Société ne reçoive pas la contrepartie en trésorerie attendue, partie intégrante du programme de financement exhaustif recherché en vue de combler le manque à gagner dans le financement de la mise en valeur et de la construction du projet Côté Gold et autres besoins importants de liquidités à court terme ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité à les mettre en œuvre ; les risques de sûreté, y compris les troubles civils, la guerre ou le terrorisme ainsi que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel entourant la mine Essakane de la Société ; les répercussions continues de la COVID-19 (et de ses variants) et de la guerre en Ukraine sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et

des entrepreneurs ; les intrants clés de la Société et des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence croissante dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et de marchandises utilisées dans les activités de la Société (comme le diesel et l'électricité) ; la consolidation de l'industrie minière aurifère ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les mesures gouvernementales prises en réponse à la COVID-19, y compris les nouveaux variants de la COVID-19, et toute aggravation de ceux-ci ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre d'un accord de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les mouvements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités de la Société ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles et/ou leur efficacité à cet égard ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises, des taux d'intérêt ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; l'attraction et la rétention des employés clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la disponibilité d'entrepreneurs qualifiés et la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou les pandémies, comme l'épidémie de la COVID-19 ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedar.com et sur www.sec.gov/edgar.shtml, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at www.iamgold.com/.